

Bulletin de la Société des
études littéraires,
scientifiques et artistiques du
Lot

Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. 1952/07-1952/09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

3^e FASCICULE

JUILLET-SEPT. 1952

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES
LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
DU LOT
(Reconnue d'utilité publique)

TOME LXXIII



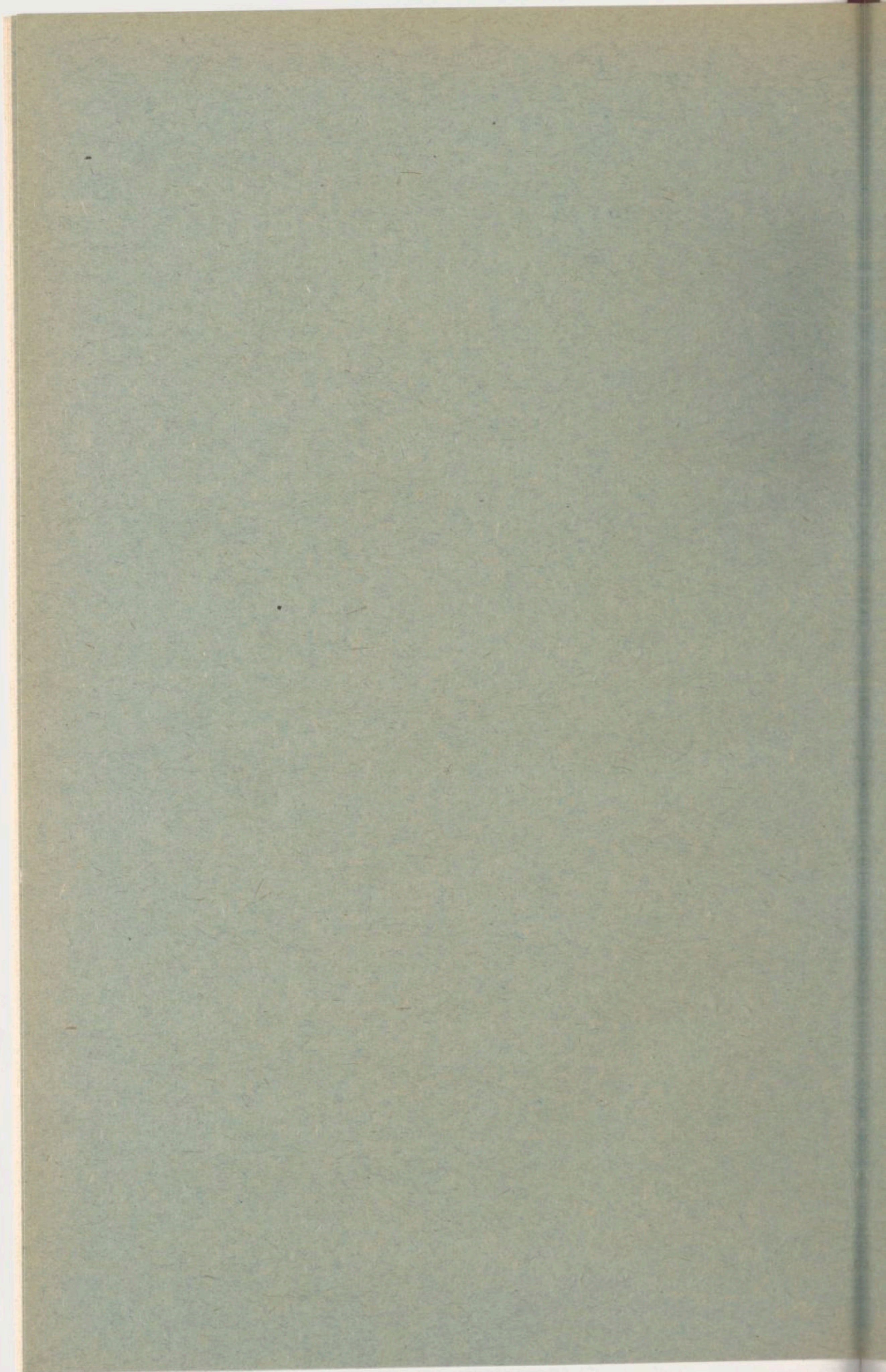
Payez votre cotisation - Utilisez le C.P. Toulouse 74.112

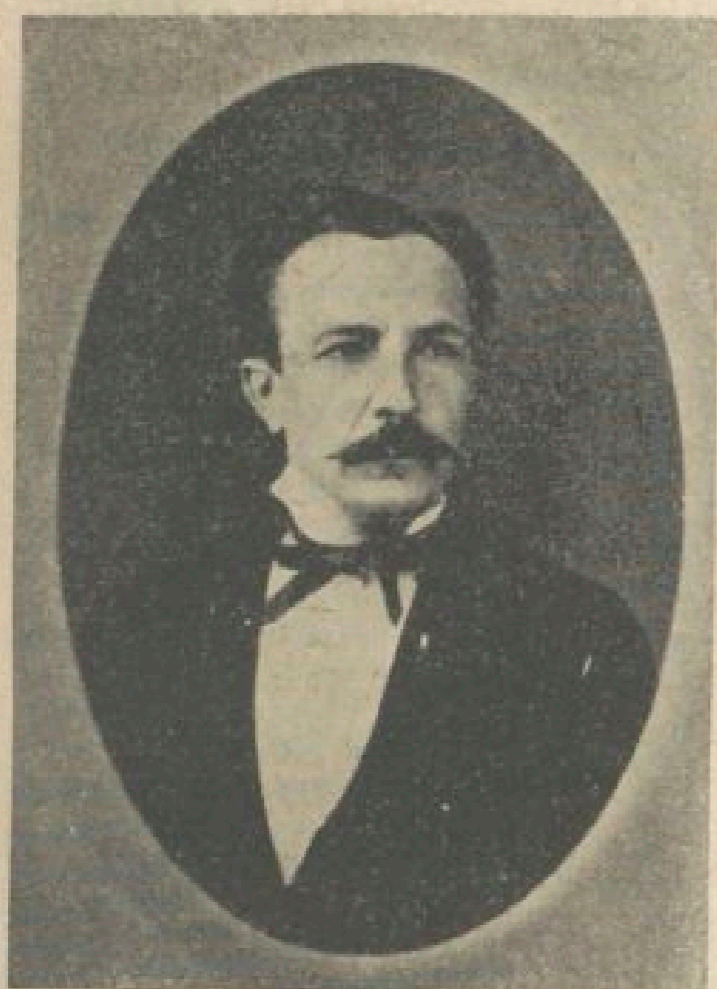
*Payez-la sans retard : vous éviterez des frais à la Société
et à vous-même*

SOMMAIRE

- G. Maurel et C. Mignat. — La vie et l'œuvre de Charles Bourseul, inventeur du téléphone.
- Pierre de Gorsse. — Un Quercynois de la Renaissance, Galiot de Genouillac et son secret d'amour.
- R. Prat. — Procès-verbaux des séances.
- Bibliographie. — Souillac. Les fouilles de la tour-porche carolingienne. Une nécropole, un gisement fossile. (Publication du D^r G. Cany).

CAHORS
IMPRIMERIE A. COUESLANT
1952





La vie et l'œuvre de Charles BOURSEUL, Inventeur du téléphone⁽¹⁾

Charles BOURSEUL (2)

La présente communication a pour objet de sauver de l'oubli, en honorant sa mémoire au nom de la Société des Etudes du Lot, Charles Bourseul, savant français et quercynois d'adoption.

Sur la demande de notre Président, nous nous sommes efforcés, M. Mignat et moi-même, de rechercher et de fixer dans des conditions irréfutables la part qui revient à cet homme de science dans l'invention du téléphone.

Nous devons préciser qu'à notre connaissance il n'existe aucun travail d'ensemble sur ce savant et que la bibliothèque du Ministère des P.T.T., notamment, à part quelques notes éparses cependant très précieuses, ne comporte aucun livre ou manuel relatant l'œuvre complète d'un de ses propres agents. Notre exposé comble en partie cette lacune.

La documentation nécessaire a pu être recueillie grâce à la complaisance de M. Fourgous et de M. Calmon qui ont mis à notre disposition respectivement les bulletins de la Société des Etudes du Lot et les ouvrages de la bibliothèque municipale ; de Mme Jauzac, fille

(1) Communication faite à la séance de la Société des Etudes du Lot du 10 juillet 1952.

(2) Nous devons cette photographie, inédite, datée de 1882, à l'obligeance de Mme J. Dols, fille de M. J. Dardenne, un des successeurs de Bourseul à la Direction des Postes du Lot, après avoir été pendant plusieurs années son inspecteur. Mme Dols a conservé de Bourseul le souvenir d'un homme très doux et très modeste ; M. Dardenne le considérait comme un savant de valeur ayant malheureusement manqué d'audace et n'ayant pas su se défendre dans l'affaire du téléphone. De l'avis même des siens, « il n'eut qu'un défaut, celui d'être trop effacé et trop simple ». — J. F.

de M. Bourseul, demeurant au Ponget (Hérault) ; de Mlle Jauzac, petite-fille de Bourseul, employée chez un pharmacien de St-Céré ; de M. Chambon, contrôleur des lignes des P.T.T. à Cahors ; de M. Mignat, chef de centre télégraphique retraité à Marcilhac, et aussi de l'Administration des P.T.T. qui a bien voulu nous faire parvenir trois microfilms.

Qui est Bourseul ?

Peu nombreux sont les Français qui sont en mesure de répondre à cette question. La plupart des manuels de physique taisent son nom. Le bibliographe du dictionnaire Quillet commet même une erreur lorsqu'il indique que Bourseul était électricien de son état.

• Charles Bourseul est né à Bruxelles, en 1829, de parents français. Il fit ses études aux Lycées de Douai, puis d'Alger. Entré dans l'Administration des P.T.T. en 1851, après un échec à Polytechnique, comme simple employé au bureau télégraphique de Paris-Bourse, il termina sa carrière comme Directeur des Postes du Lot. En cette qualité il habita 8, rue des Cadourques, à Cahors (villa des Cadourques), de 1878 à 1887. Les parents de Mme Michelet, mère d'un de nos membres, étaient propriétaires de l'immeuble. Encore adolescente elle joua avec les enfants de Bourseul. Elle se souvient très bien avoir assisté et même participé aux expériences de téléphonie auxquelles se livrait presque en permanence M. Bourseul, soit dans le parc, soit entre les divers bâtiments.

Esprit scientifique, Bourseul, affecté au service des transmissions, améliora les appareils qu'il utilisait pour son travail.

• Cinq appareils télégraphiques inventés par Bourseul sont déposés au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris :

N° 15079, commutateur inverseur, à fiche 1878.

N° 15084, commutateur inverseur, à manette 1883.

N° 15135, sonnerie polarisée, à manette 1875.

N° 15136, sonnerie polarisée, à trembleurs 1877.

N° 15137, sonnerie polarisée, à trembleurs 1880.

C'est en étudiant la transmission de la phrase écrite qu'il fut amené à découvrir la transmission électrique de la phrase parlée. Au préalable, il se livra à de patientes études des sons du langage, tout d'abord du point de vue acoustique et physiologique. Voici dans quelles circonstances.

En 1851 Charles Bourseul habitait Metz avec son père.

Un jeune tailleur de cette ville leur amena ses deux jeunes en-

fants, tous deux sourds-muets de naissance, et leur expliqua comment à force de soins et de persistance il était parvenu à les faire parler. Il avait patiemment analysé les sons articulés en s'occupant surtout de la position des organes qui concourent à la formation de ces sons. Les enfants avaient fini par saisir le secret de cet admirable mécanisme. Ils répétèrent d'abord des sons simples, puis des syllabes, puis des mots entiers. L'aîné même, qui pouvait avoir 8 à 9 ans, était parvenu à lire à haute voix.

Les résultats obtenus par cet homme l'avaient vivement frappé. Charles Bourseul comprit l'utilité que devait offrir pour l'étude de la philologie et de la linguistique une analyse complète des sons du langage, analyse portant sur ces sons en eux-mêmes en dehors des langues auxquelles ils peuvent appartenir, applicable par suite au classement des sons dans toutes les langues.

Quelques mois plus tard, du fait de sa nomination à Paris, il eut à sa disposition la bibliographie complète de son sujet. Il constata avec étonnement que la méthode du tailleur de Metz n'était pas nouvelle, mais qu'elle avait été simplement oubliée. Parmi les livres très curieux qu'il put consulter, on trouve un ouvrage en texte latin publié à Amsterdam, en 1690, par Conrad Aman, et intitulé « *Surdus Loquens* ».

Il est donc établi que, lorsque en 1854, il entreprit de reproduire électriquement les sons articulés, Bourseul avait mûrement étudié la question et possédait des éléments sérieux de succès.

Il est nécessaire de noter qu'avant la découverte de Bourseul relative à la transmission de la parole par l'intermédiaire du courant électrique, d'autres savants avaient étudié et réalisé la transmission des sons non articulés à distance par la voie électrique.

1837. — MM. Pagès et Henry, physiciens américains, avaient constaté qu'une tige métallique, soumise à des aimantations et à des désaimantations très rapides, pouvait émettre des sons et que ces sons étaient en rapport avec le nombre des émissions de courant qui les provoquaient.

1852. — M. Froment obtint à distance la production de sons musicaux au moyen d'un vibreur électrique.

1853. — M. de la Rive, de Genève, reprenant l'expérience de Pagès, augmenta les vibrations en employant des fils de grande longueur placés dans des bobines.

Mais c'est à Charles Bourseul que revient le mérite, alors qu'il avait 25 ans, de la découverte du principe de la transmission de la parole et non plus des sons, par l'intermédiaire du courant électrique.

La note de 1854 et ce qui s'ensuivit

Le 18 août 1854, il rédigea une note qui parut dans le journal *L'Illustration*, le 26 août 1854, signée de son nom. Avant de donner sa copie au journal, Bourseul, respectueux de la discipline, consulta ses chefs qui l'autorisèrent à la publier tout en l'invitant à : « s'occuper de choses sérieuses ».

Les savants de l'époque accueillirent, eux aussi, avec scepticisme l'idée de Bourseul :

Le grand technicien anglais Preece trouva « l'idée très belle, mais sa réalisation douteuse ».

Du Moncel, membre de l'Académie des sciences et ingénieur-conseil de l'Administration des télégraphes, à qui l'on doit vraisemblablement la remarque citée plus haut faite à Bourseul, n'inséra dans un de ses ouvrages la note du malheureux Bourseul qu'en la traitant de « conception fantastique », et « d'idée qui n'est qu'à l'état de rêve ». Et pourtant, dans ce même ouvrage : *Exposé des applications de l'électricité*, du Moncel avait dit, quelques chapitres auparavant, ne pas vouloir, « pour l'honneur de la France, raconter les honteuses intrigues mises en œuvre à la Chambre des députés pour faire rejeter, une première fois, la télégraphie électrique, parce que ce serait dévoiler ce triste esprit de coterie et de jalousie qui s'oppose, en France, au développement de toutes les inventions, et que nous retrouverons encore dans toute sa force, dans plusieurs questions du même genre ». Le savant qui s'exprimait de la sorte ne reconnut lui-même que bien plus tard, mais, du reste, très loyalement, la valeur des idées de Charles Bourseul.

Cette note cependant contenait le germe d'une invention géniale. Le téléphone y est clairement décrit (plaque mobile vibrante, électro-aimant, pile, fil conducteur) ; s'il restait à déterminer les modalités qui pouvaient conduire à la réalisation pratique, il n'en est pas moins certain que l'originalité de la conception appartient entièrement à Bourseul.

Bien que la suggestion de Bourseul fût imparfaite puisqu'il imaginait de faire varier par tout ou rien le courant électrique au lieu de le moduler, il est permis de croire qu'elle eût entraîné l'invention du téléphone bien avant Graham Bell si des expériences suffisamment poussées avaient été entreprises.

Mais Charles Bourseul, jeune et modeste fonctionnaire, n'avait ni les moyens financiers, ni le tempérament qu'il eût fallu pour continuer la lutte. Découragé par ceux-là même qui, dans les sphères administratives ou scientifiques, eussent dû le soutenir, il aban-

donna ses expériences sur lesquelles l'oubli se fit peu à peu. Ce n'est que 22 ans plus tard, en 1876, que Graham Bell réalisa le premier appareil. Il eut l'idée d'adopter un noyau de fer aimanté à l'électro-aimant. La pile étant par ailleurs supprimée, le courant entre le transmetteur et le récepteur était provoqué par les variations du flux magnétique en relation directe avec les vibrations de la plaque ; cette dernière, ayant très peu d'inertie et aucun contact à assurer, reproduisait non seulement le nombre des vibrations, mais également l'amplitude et la forme de ces vibrations.

En 1876 également, Edison améliora le téléphone de Bell en employant une pile pour renforcer les courants ondulatoires, c'est-à-dire les ondulations sonores.

On est en droit de penser que Graham Bell, qui bien que physicien, était attaché à une maison de sourds et muets de Boston, a eu connaissance des travaux de Bourseul.

En effet, dans un article de la grande revue technique anglaise, « The Electricien », du 25 août 1883, la priorité de l'invention du téléphone était accordée à Bourseul. Cet article signalait qu'en Allemagne, en avril 1881, au cours d'une conférence faite à la Société d'électricité de Francfort, le capitaine Rolthof déclarait formellement : « Si nous tombons d'accord qu'il faut appeler le véritable inventeur d'une découverte celui qui a conçu clairement l'idée nouvelle et exposé avec précision les moyens de la réaliser, le téléphone a certainement été inventé par Bourseul en 1854. » Des descriptions plus ou moins détaillées avaient été insérées dans la presse scientifique allemande de l'époque, notamment un article du 28 septembre 1854, publié dans le *Didaskalia*, supplément du *Frankfurter journal*, décrit avec une telle précision l'objet même de l'invention qu'il ne fait aucun doute, ainsi que le capitaine Rolthof l'affirmait, que les divers physiciens qui ont travaillé la matière aient eu connaissance de l'invention de Bourseul. Le conférencier estimait tout à fait incroyable que les travaux de notre compatriote fussent restés ignorés de Graham Bell. En conclusion, Rolthof demandait que Bourseul fût reconnu comme le « père du téléphone ».

Cet hommage tomba dans l'oubli. Du Moncel, celui-là même qui avait traité l'idée de Bourseul de conception fantastique, après avoir donné lecture, à l'Académie des sciences, le 26 novembre 1877, d'une note envoyée par Pollard relative à des essais de téléphone, fit remarquer que l'invention du téléphone pouvait être considérée comme remontant à plus de vingt ans. Il rappela que, « dans son *Exposé des applications de l'électricité*, il avait décrit un système

imaginé par Ch. B... dans lequel le téléphone est indiqué à peu près tel qu'il existe actuellement. » Et, après avoir cité des passages de la note du 18 août 1854, du Moncel ajouta : « M. B... n'a pas donné signe de vie depuis vingt ans, mais sa note est très bien raisonnée et montre qu'il était bien au courant des phénomènes de la physique. » Puis, dans une séance ultérieure, le 25 février 1878, du Moncel dit encore : « Les téléphones à piles, dont les types les plus intéressants sont ceux de MM. Edison et Richemond, ont été la première expression de cette importante invention. Le système décrit il y a vingt-quatre ans par M. Ch. B..., dont j'ai déjà parlé, était disposé ainsi. »

Le mérite reconnu

Et, sur ce, Ch. Bourseul donna « signe de vie », car on peut lire, au compte rendu de la séance du 18 mars 1878 : « M. Ch. Bourseul fait connaître à l'Académie, par l'entremise de M. du Moncel, qu'il est l'auteur des essais dont M. du Moncel a fait mention à propos de l'histoire du téléphone ; essais qui avaient été publiés sous le nom de Ch. B. S'il n'a pas donné suite à ses travaux sur cette question, c'est qu'il s'est trouvé découragé par son entourage. » « On lui avait tant de fois répété, lit-on dans le *Journal Officiel* du 24 mars, où il est rendu compte de cette séance, que l'idée était irréalisable, qu'il avait fini par renoncer aux études qu'il avait commencées. » Et, pour comble, dans ce compte rendu, *l'Officiel* défigure le nom de l'inventeur, en l'appelant Boursonne !

Agé de près de 50 ans, c'était la première fois qu'il se voyait désigné publiquement comme l'auteur des idées qu'il avait eues et soumises à ses chefs, alors qu'il avait à peine 25 ans.

D'après les renseignements recueillis récemment auprès de Cadurciens, Graham Bell serait venu à Cahors pour mettre au point l'idée de Bourseul. Le fait est infirmé par Mme Jauzac elle-même, fille du savant français. Mais Bell écrivit une lettre à « Charles Bourseul, France ». Dans cette lettre, qui parvint à son destinataire malgré l'adresse incomplète, Bell demandait à Bourseul de construire un appareil téléphonique que lui-même était capable d'exploiter en Amérique. Il offrait en fait une collaboration commerciale à Bourseul avec participation aux bénéfices. Le savant français refusa.

Ce n'est que longtemps après que Bell écrivit de nouveau à Bourseul pour l'informer qu'il avait apporté des modifications sérieuses à l'appareil primitivement construit sur les données de Bourseul et que la loi lui reconnaissait le droit d'invention.

Ceci prouve, s'il en était encore besoin, que Bell avait pris connaissance des travaux de Bourseul.

Nous avons cru devoir réserver, pour la fin de notre exposé sur la première partie de l'œuvre de Bourseul, l'article du journal *L'Illustration*, du 21 novembre 1908, qui reprend la note de Bourseul publiée dans le même journal du 26 août 1854. Cet article est suivi d'une interview réservée au rédacteur de *L'Illustration* par M. Bourseul, qui, à la retraite, habitait à l'époque chez sa fille à Malakoff.

Cet article constitue la pièce la plus importante de notre argumentation, il apporte la preuve irréfutable de l'initiative qui, dans l'invention du téléphone, appartient à Bourseul.

Il ne nous était pas possible dans ces conditions d'en faire un extrait et, encore moins, de le résumer ou de l'interpréter.

L'article de « l'Illustration » du 21 novembre 1908

LE TELEPHONE, INVENTION FRANÇAISE

Une Révélation de « l'Illustration » en 1854

Dans son numéro du 26 août 1854, *L'Illustration* accueillait un article qui eût dû, semble-t-il, provoquer une émotion profonde, car il faisait présager, annonçait, avec d'étonnantes précisions, une invention par quoi toute la vie sociale, trente ans plus tard, allait être bouleversée. Mais le monde, qui a ses raisons, est peu accueillant, en général, aux précurseurs. Il attendit son heure ; il l'attendit jusqu'en 1876, où l'Américain Graham Bell lui présenta... le téléphone.

Il avait même fallu quelque vaillance à Paulin, alors directeur de notre journal, pour donner l'hospitalité à la prose d'un chercheur inconnu. Il avait fait galamment les choses, au surplus, et c'est avec une fougue tout à fait entraînant, voire un tantinet subversive, qu'il présentait l'inventeur à son public en ces termes :

En 1848, un jeune homme savant et modeste, enlevé à ses études paisibles, devenait soldat de l'armée d'Afrique ; mais, passionné pour la science et doué d'une de ces intelligences privilégiées qui permettent d'en atteindre toutes les hauteurs, il ne se désespérait pas : « Je n'ai plus mes professeurs, disait-il, mais j'ai encore mes livres ; ils seront mes amis, mes guides, mes consolateurs. »

En 1849, enfin, le jeune Charles Bourseul, fils d'un officier de l'armée et soldat lui-même au 43^e de ligne, faisait à ses camarades de la garnison d'Alger un cours de mathématiques qui attirait sur lui l'attention et le bienveillant intérêt de M. le Gouverneur général de l'Algérie. Personne n'avait recommandé le simple soldat au général ; il s'était recommandé de lui-même et le général, reconnaissant son mérite, lui avait généreusement tendu une main protectrice et amie. Il y a dans ce simple fait un touchant éloge du soldat et du général.

Aujourd'hui libéré du service militaire, M. Charles Bourseul habite

Paris, et c'est lui qui est l'auteur de l'article curieux qu'on va lire. Nous lui souhaitons tout le succès que lui-même il ose entrevoir, et nous serions heureux de le voir attacher son nom à la merveilleuse découverte de la transmission électrique de la parole. L'électricité a fait depuis peu tant de miracles ! Pourquoi ne ferait-elle pas encore celui-là, en dépit de l'Académie, où l'on traite de folie, ou, quand on veut être poli, d'utopie, tout ce qui n'a pas encore été appliqué, ce qui est encourageant, il faut l'avouer, pour les inventeurs, pour ces sublimes initiateurs sans lesquels l'Académie ne serait qu'une collection de fossiles. Disons-le encore une fois, pour soutenir l'ardeur des génies à la recherche de l'inconnu : il n'y a rien à attendre, si ce n'est un insolent sourire, de ces tabellions de la science. Fulton et tant d'autres l'ont appris à leurs dépens ; mais, si vous parlez aujourd'hui à un académicien de la vapeur et du télégraphe électrique, il vous dira que la chose était bien simple et que, si l'Académie avait voulu s'en donner la peine, la découverte eût été faite beaucoup plus tôt. Eh bien ! *savantissimi doctores*, voici un problème. Lisez la note de M. Charles Bourseul.

PAULIN.

L'article de l'inventeur suivait cette crâne présentation. Le voici reproduit *in extenso* :

« On sait que le principe sur lequel est fondée la télégraphie électrique est le suivant :

« Un courant électrique, passant dans un fil métallique, arrive autour d'un morceau de fer doux, qu'il convertit en aimant.

« Dès que le courant n'a plus lieu, l'aimant cesse d'exister.

« Cet aimant qui prend le nom d'électro-aimant, peut donc tour à tour attirer, puis lâcher une plaque mobile qui, par son mouvement de va-et-vient, produit les signaux de convention employés dans la télégraphie.

« Quelquefois, on utilise directement ce mouvement, et on lui fait produire des points ou des traits sur une bande qui se déroule par un mouvement d'horlogerie. Les signaux de convention sont alors formés par des combinaisons de ces traits et de ces points. Tel est le télégraphe américain, qui porte le nom de Morse, son inventeur.

« Tantôt on convertit ce mouvement de va-et-vient en un mouvement de rotation. On a alors soit les télégraphes à cadran des chemins de fer, soit les télégraphes de l'Etat qui, au moyen de deux fils et de deux aiguilles indicatrices, reproduisent tous les signaux du télégraphe aérien autrefois en usage.

« Imaginons maintenant qu'on dispose sur un cercle horizontal mobile les lettres, les chiffres, les signes de ponctuation, etc... : on conçoit que le principe énoncé pourra servir à choisir à distance tel ou tel caractère, à en déterminer le mouvement et, par conséquent, à l'imprimer sur une feuille placée à cet effet. Tel est le télégraphe imprimant.

« On a été plus loin. Au moyen du même principe et d'un mécanisme assez compliqué, on est parvenu à ce résultat qui, de prime abord, semblerait tenir du prodige : l'écriture elle-même se reproduit à distance, et non seulement l'écriture, mais un trait, une courbe quelconque ; de sorte qu'étant à Paris, vous pouvez dessiner un profil par les moyens ordinaires, et le même profil se dessine en même temps à Francfort.

« Les essais faits en ce genre ont réussi ; les appareils ont figuré aux expositions de Londres. Il y manque néanmoins quelques perfectionnements de détails.

« Il semblerait impossible d'aller plus avant dans les régions du merveilleux. Essayons cependant de faire quelques pas de plus encore. Je me suis demandé, par exemple, si la parole elle-même ne pourrait pas être transmise par l'électricité ; en un mot, si l'on ne pourrait pas parler à Vienne et se faire entendre à Paris. La chose est praticable ; voici comment :

« Les sons, on le sait, sont formés par des vibrations et apportés à l'oreille par ces mêmes vibrations reproduites dans les milieux intermédiaires.

« Mais l'intensité de ces vibrations diminue très rapidement avec la distance, de sorte qu'il y a, même au moyen des porte-voix, des tubes et des cornets acoustiques des limites assez restreintes qu'on ne peut dépasser. Imaginez que l'on parle près d'une plaque mobile assez flexible pour ne perdre aucune des vibrations produites par la voix ; que cette plaque établisse et interrompe successivement la communication avec une pile, vous pourrez avoir à distance une autre plaque qui exécutera en même temps exactement les mêmes vibrations.

« Il est vrai que l'intensité des sons produits sera variable au point de départ où la plaque vibre par la voix et constante au point d'arrivée où elle vibre par l'électricité, mais il est démontré que cela ne peut altérer les sons.

« Il est évident d'abord que les sons se reproduiraient avec la même hauteur dans la gamme.

« L'état actuel de la science de l'acoustique ne permet pas de dire, *à priori*, s'il en sera tout à fait de même des syllabes articulées par la voix humaine. On ne s'est pas encore suffisamment occupé de la manière dont ces syllabes sont produites. On a remarqué, il est vrai, que les unes se prononcent des dents, les autres des lèvres, etc... ; mais c'est là tout.

« Quoi qu'il en soit, il faut bien songer que les syllabes se reproduisent exactement, rien que par les vibrations des milieux intermédiaires ; reproduisez exactement ces vibrations et vous reproduirez exactement aussi les syllabes.

« En tout cas, il est impossible, dans l'état actuel de la science, de démontrer que la transmission électrique des sons est impossible. Toutes les probabilités, au contraire, sont pour la possibilité.

« Quand on parla pour la première fois d'appliquer l'électro-magnétisme à la transmission des dépêches, un homme haut placé dans la science traita cette idée de sublime utopie et cependant, aujourd'hui, on communique directement de Londres à Vienne par un simple fil métallique. Cela n'était pas possible, disait-on, et cela est.

« Il va sans dire que des applications sans nombre et de la plus haute importance surgiraient immédiatement de la transmission de la parole par l'électricité.

« A moins d'être sourd et muet, qui que ce soit pourrait se servir de ce mode de transmission, qui n'exige aucune espèce d'apparence. Une pile électrique, deux plaques vibrantes et un fil métallique suffiraient.

« Dans une multitude de cas, — dans de vastes établissements indus-

triels, par exemple —, on pourrait, par ce moyen, transmettre à distance tel ordre ou tel avis, tandis qu'on devra renoncer à opérer cette transmission par l'électricité aussi longtemps qu'il faudra procéder lettre par lettre et à l'aide de télégraphes exigeant un apprentissage et de l'habitude.

« Quoi qu'il arrive, il est certain que, dans un avenir plus ou moins éloigné, la parole sera transmise à distance par l'électricité. J'ai commencé les expériences, elles sont délicates et exigent du temps et de la patience, mais les approximations obtenues font entrevoir un résultat favorable.

« Paris, le 18 août 1854.

Charles BOURSEUL. »

Un inventeur de quatre-vingts ans

Cet article — on le verra plus loin — ne tomba peut-être pas uniquement dans des oreilles de sourds. Il fit pourtant, je crois, moins de bruit à son apparition qu'il ne vient d'en faire ces jours derniers. Car, la liberté l'ayant tout à coup exhumé de la collection de *l'Illustration*, où il dormait tranquillement, des journaux, tour à tour, l'ont reproduit. On a reparlé un peu de Charles Bourseul, revendiqué pour lui, pour la France, l'honneur de l'une des grandes inventions du XIX^e siècle. Et ce tardif caprice de la gloire a amené un sourire un peu désabusé, mais heureux quand même, sur les lèvres fines d'un beau vieillard, vaillant encore, retiré loin du bruit, en un coin paisible de la banlieue de Paris.

Car M. Charles Bourseul vit toujours. Dans une riante maisonnette de Malakoff, où je viens d'avoir le plaisir de le rencontrer, droit, vif, grisonnant, pas plus, et portant allègrement les ans, il coule, tendrement chéri, entouré de soins dévoués par une fille affectionnée, une vieillesse si admirable que les plus pessimistes, à le voir seulement, se reprendraient à aimer la vie, entrevoyant la possibilité d'un pareil déclin. C'est le soir d'un beau jour.

Il a aujourd'hui quatre-vingts ans sonnés. Il entra dans la vie à la faveur d'une aventure de roman.

Son père, comme le disait Paulin, était officier sous la Restauration. Son régiment traversant un beau jour Bouchain, dans le Nord, le tambour fit accourir à la fenêtre d'une maison de Bergstaet — la rue de la Montagne — deux exquis jeunes filles.

Le lieutenant Bourseul leva les yeux. Ce fut le coup de foudre. A force de savantes intrigues, ayant réussi à obtenir le billet de logement qu'il souhaitait, le soir même il dormait sous le même toit que celle à qui, dans un regard, il avait donné sa vie, prêt à sacrifier pour l'amour d'elle jusqu'à son avenir. De fait, il lui fallut pour l'épouser démissionner. Le jeune ménage quitta même la France, alla s'établir à Bruxelles, où M. Bourseul avait trouvé une place de commis à la librairie Tarlier, si bien que Charles, leur fils aîné, devait naître en terre étrangère.

A quelques années de là, nous retrouvons la famille à Alger. Le père a pu reprendre du service. Le fils suit les cours du lycée, où il a comme professeurs MM. Simon, le fondateur de l'observatoire de Marseille, et J.-Ch. d'Almeida, l'auteur, avec Boutan, d'un traité de physique dont les

hommes de ma génération ont plus ou moins sérieusement culotté les feuillets. Deux professeurs pour lui seul ; il n'y a pas d'autre élève dans sa classe. Et comme il montre pour les sciences physiques un penchant déterminé, M. d'Almeida l'élève à la brochette. Des relations vraiment affectueuses s'établissent entre le professeur et l'élève. Heureux jours, et avec quelle émotion, après tant d'années écoulées, le charmant vieillard se les remémore encore, évoquant la vision de cette salle de cours où, seul à seul avec le maître, il était distrait de temps à autre par le passage furtif d'un chacal familial !

En 1851, Charles Bourseul était de retour en France, à Paris, en quête d'une situation sociale. Il errait, assez désemparé, quand, au hasard d'une flânerie, il rencontra, à la terrasse de la Rotonde, au Palais-Royal, qui ? son ancien professeur, M. d'Almeida lui-même. Quelle joie !

— Que fais-tu ? interrogea le maître.

— Rien, hélas ! Je cherche.

— Entre donc aux télégraphes, c'est une carrière neuve, un homme intelligent s'y doit créer un bel avenir.

Le conseil était sage et même assez facile à suivre, le jeune homme le saisit au vol.

Dès le lendemain, il demandait à voir M. Boyer, directeur du personnel. On l'introduisait sans délai. Quel âge d'or, décidément ! Dans le cabinet, causant avec le directeur, était assis un homme d'âge respectable, aux lèvres soigneusement rasées, les deux mains appuyées sur une canne de jonc, une physionomie populaire, et que l'arrivant reconnut aussitôt : M. de Béranger en personne, le chantre de *Lisette* et du *Dieu des bonnes gens*. Il demeura en tiers dans l'entrevue, bonhomme, bienveillant.

M. Boyer demanda simplement à l'aspirant fonctionnaire s'il se sentait de taille à faire, sans trop de fautes, une dictée de vingt lignes : c'était là tout l'examen. Charles Bourseul avait prévu la question. Il apportait une œuvre imprimée de sa façon, une brochure de vingt pages sur la puissance de la chaleur. Il n'en fallait pas tant : Béranger manifesta quelque sympathie pour ce jeune confrère et M. le directeur prononça le « dignus es intrare ». Séance tenante, il fit accompagner le nouvel employé au 103 de la rue de Grenelle. Toutefois, sur le palier, il le rappela. Il n'avait pas, comme on dit, été question du prix. « Vous savez, mon ami, dit M. Boyer, que vous aurez toute votre vie 900 fr. par an. » La prophétie n'allait pas tenir contre les circonstances, et surtout contre l'ardeur du jeune homme au travail, son désir de faire son chemin.

Raconter en détail la carrière administrative de M. Bourseul, ce serait écrire l'histoire même de la télégraphie, depuis ses débuts. Il connut encore, rue de Grenelle, la tour du télégraphe aérien et manipula la machine de Chappe. Il travailla avec le Bréguet primitif, où il fallait suivre d'un œil attentif les oscillations de deux aiguilles minuscules. Puis, un beau matin, le directeur réunit le personnel et lui dit : « Le premier d'entre vous qui, en quarante-huit heures, apprend l'alphabet morse, je le garde à Paris et il n'aura plus à redouter d'être jamais expédié à Quimper-Côrentin. » Trois seulement furent capables de ce tour de force. M. Bourseul, pour sa part, fut nommé au bureau du

Luxembourg, à 1.500 fr. par an. C'était le premier échelon franchi vers les hauts postes administratifs. Il devait, de degré en degré, parvenir jusqu'à la direction départementale du Lot, où la retraite vint l'atteindre.

La genèse d'une invention

C'est merveille d'entendre M. Charles Bourseul égrener ainsi ses souvenirs. Sa mémoire est prodigieuse, son intelligence merveilleusement saine et vigoureuse encore ; et, surtout, sa belle humeur est inaltérable. Il parle de verve, allègre, souriant. On dirait, à le voir, un sexagénaire, tout au plus. La rosette rouge d'officier de la Légion d'honneur étoile sa boutonnière, car si l'Administration ne fut pas toujours très tutélaire à l'inventeur, elle a, ultérieurement, reconnu son erreur, et M. de Selves mit toute sa bonne grâce habituelle à la réparer, en accordant à M. Bourseul, déjà à la retraite, cette tardive récompense.

On peut se représenter quelle somme de travail, d'efforts soutenus, de zèle jamais ralenti, de dévouement de toutes les heures au bien du service représente, pour un fonctionnaire parti du plus modeste emploi, la carrière qu'a fournie M. Charles Bourseul. Tant de soins n'absorbent pourtant ni toute son intelligence, ni tout son temps.

Adolescent encore, à Metz, il avait été frappé à la rencontre d'un jeune sourd-muet qu'on était arrivé à faire parler ; et déjà curieux résolu, chercheur ingénieux, il s'était appliqué à étudier le mécanisme de l'émission des sons. Plus tard, il devait reprendre ces études, avec la collaboration de sa jeune femme. Son désir de savoir l'entraînait jusqu'à se faire mouler la bouche, afin de fixer les diverses positions des lèvres dans l'émission des voyelles. L'aide que lui apportait Mme Bourseul consistait à verser dans sa bouche ouverte le plâtre à mouler qui devait garder l'empreinte, puis à l'aide de fils déposés dans l'épaisseur, à détacher ce moule. Et l'inventeur nous racontait, comme une plaisante aventure, qu'un jour la ménagère, retenue à la cuisine par quelque ragoût qui brûlait, tardait tant à revenir qu'il avait pensé étouffer sous sa bouchée de plâtre.

Bientôt, le mécanisme de la voix n'eut plus pour lui aucun secret.

Un phénomène qu'il constata un jour, en accordant un vieux piano de famille, à savoir que les cordes métalliques, toutes ensemble, et pas seulement les harmonies, résonnaient lorsqu'on émettait dans leur voisinage certaines notes parlées, l'intrigua de nouveau fortement et le poussa à de nouvelles études ; l'électricien, d'autre part, continua parallèlement les travaux professionnels auxquels l'obligeait son métier. Enfin, il y eut rencontre, ténacité, si l'on peut dire, entre toutes ces recherches. Tant de données acquises de part et d'autre se condensèrent, se cristallisèrent. Après avoir songé d'abord à créer, avec le courant électrique comme auxiliaire, une machine parlante, Charles Bourseul eut l'idée qu'on a vu exposée plus haut dans son article : il avait inventé le téléphone.

Il ne s'agissait pas de suggestion en l'air, à la Jules Verne, d'hypothèses vagues, inventions plus ou moins géniales, mais imprécises. Le schéma, donné ici, de l'appareil qu'il avait conçu et qu'il a reproduit de mémoire, c'est le dessin sommaire d'un « récepteur électrique parfait » selon le mot d'un écrivain américain.

Le courant d'une pile P traverse la bobine d'un électro-aimant. En face de cet électro-aimant est disposée une lame métallique mince V, susceptible de vibrer sous l'action de la parole et, à chaque vibration, de fermer au point de contact a le circuit électrique constitué par le fil L, L' et la terre, ou un fil de retour, comme c'était le cas dans le téléphone primitif, on détermine ainsi le passage intermittent du courant à travers la ligne L, réunie en b à la plaque. A l'autre extrémité, un poste tout semblable, dont la lame, actionnée au passage du courant dans l'électro-aimant B', devra, théoriquement, en vertu des principes énoncés tout au long dans l'article de M. Ch. Bourseul, qu'on a lu plus haut, répéter toutes les vibrations de celle du poste expéditeur. Inversement, tout son émis au poste B' sera transmis de même à B.

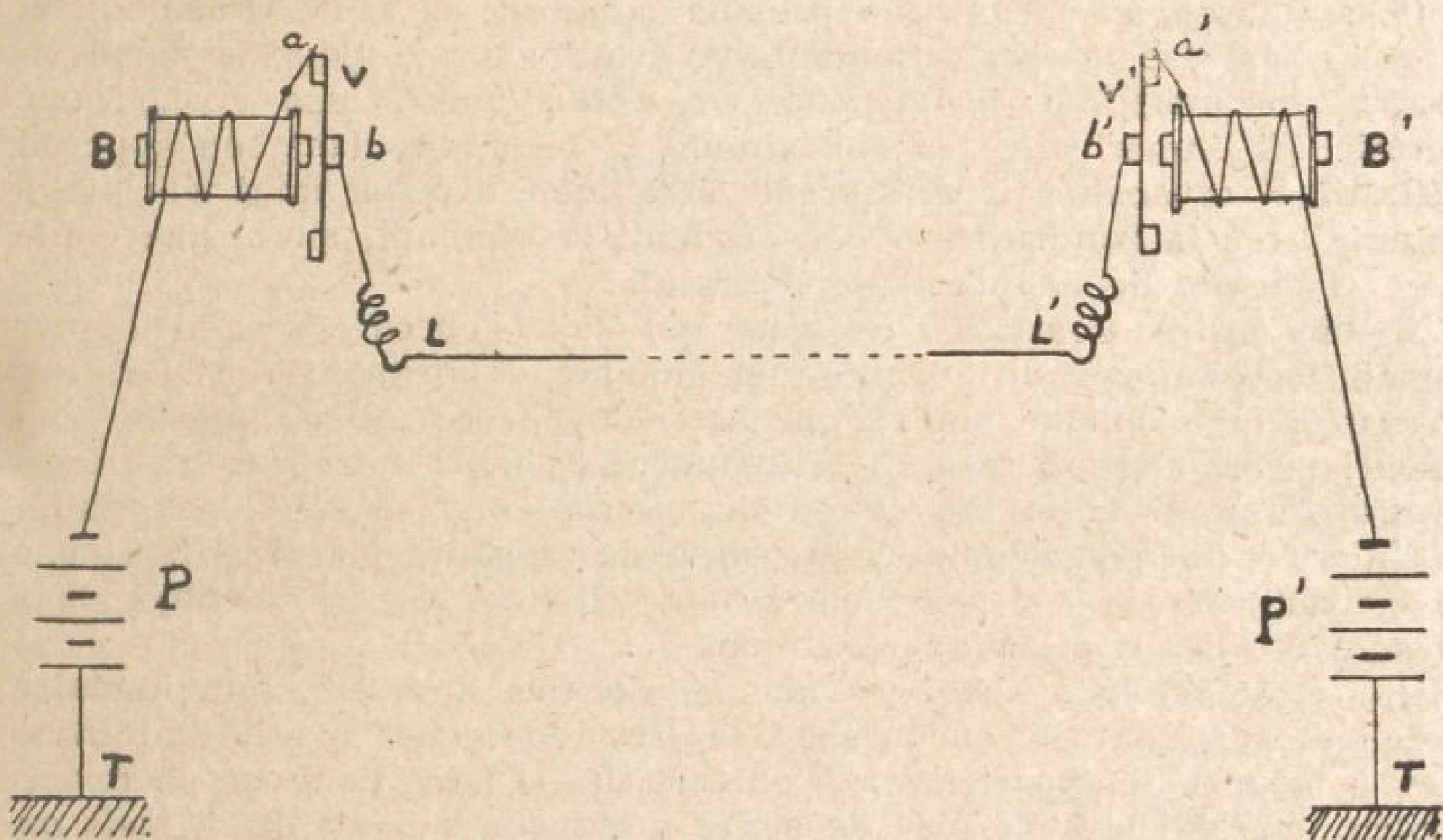


Schéma de l'appareil téléphonique imaginé par Bourseul en 1854
(Reproduction du dessin donné par lui dans son article de l'« Illustration »)

Tous les spécialistes connaissent de longue date les travaux de M. Bourseul ; aucun, s'il est de bonne foi, ne lui conteste l'honneur de son invention. Dans la « chronologie des découvertes électriques » que dressait, en 1882, *la Lumière Electrique*, on débute par cette date : « 1854. Première idée de la transmission électrique de la parole, avec la description complète des moyens à employer, émise par M. Bourseul. »

Chose curieuse, c'est peut-être en Amérique qu'on a revendiqué avec le plus d'énergie pour votre compatriote la gloire d'avoir inventé le téléphone.

J'ai là, sous les yeux, un feuillet jauni de l'*Electrical Review* du 7 décembre 1888, où l'on explique tout au long comment Graham Bell, qui, en 1876, fit breveter son téléphone, ne pouvait absolument pas ignorer les recherches de son précurseur français ; et cette opinion avait été sanctionnée, antérieurement, par un arrêt de la Cour suprême des Etats-

Unis, rendu dans un procès soutenu par Graham Bell. En effet, un ouvrage intitulé *Wonders of Electricity (Les Merveilles de l'Electricité)*, paru à New-York en 1872, — au moment même où Bell travaillait la question —, décrit tout au long l'appareil de Bourseul, et ce, d'une façon si complète, qu'un ingénieur américain, M. Barney, put construire lui-même d'après ce texte, et avant la publication des brevets de Graham Bell, l'appareil assez primitif quant aux matériaux employés, les débris d'une boîte de cigares, et dont il fit hommage à M. Bourseul.

Ce même M. Barney avait voué à notre compatriote un vrai culte et quand parut le second brevet de Bell, en 1877, il en envoyait un exemplaire à M. Bourseul, en soulignant à l'encre rouge toutes les parties de la description qui concordait avec celle de l'inventeur français, et en criblant les marges d'annotations justicières : « Bourseul, 1854 » !

Il est à noter que, dans son premier appareil, en 1876, Graham Bell, croyant réaliser un perfectionnement, avait adopté, pour la lame vibrante, une membrane baudruche. Or, c'était une grosse erreur, une hérésie. Et l'Américain s'en convainquit si bien que, dans son appareil définitif, il revenait à la membrane métallique, avouant qu'il n'avait pu obtenir avec la baudruche aucun résultat, et donnant, alors, une copie pure et simple de l'appareil de Bourseul.

Soyons justes, pourtant : c'est lui qui eut l'heureuse idée d'adopter pour l'électro-aimant un noyau de fer aimanté, supprimant ainsi les piles et créant le téléphone magnétique actuellement en usage. Mais le téléphone, même alors, demeurait l'instrument de laboratoire que tous nous avons connu. Il fallut l'invention du microphone, en 1877, par Emile Berliner, — un peu dépouillé, lui aussi, de sa gloire par Hughes et par le bruyant Edison —, pour que la merveilleuse invention entrât dans le domaine des applications pratiques.

On serait fondé à s'étonner que M. Charles Bourseul, fonctionnaire excellent, n'ait pas été encouragé dans ses recherches par l'Administration à laquelle il appartenait, et qui eût du se faire honneur de revendiquer pour lui la belle part de gloire à laquelle il avait droit. Mais on connaît, de reste, l'état d'esprit administratif. Nourri dans le sérail, M. Charles Bourseul, moins que personne, dut être surpris et, dans sa paisible maisonnette de Malakoff, chéri par sa fille, aimé de son bon chien Sultan, il parle de tout cela sans amertume ; aucun souvenir des luttes passées ne saurait figer sur ses lèvres son sourire de brave homme. Il sait que l'avenir est grand réparateur d'injustices.

Gustave BABIN.

L'œuvre de Charles Bourseul après 1876

Ce n'est qu'en 1876, quand on parla du téléphone inventé par Graham Bell, que Charles Bourseul reprit effectivement ses travaux et modestement s'attacha à perfectionner divers appareils électriques.

Il construisit notamment trois appareils qui furent adoptés par l'Administration, dont les types primitifs figuraient aux expositions de l'électricité de 1878, 1879, 1900.

Il perfectionna le microphone de Hughes, qu'il disposa de manière à permettre les communications à de très grandes distances.

Il inventa le transmetteur rural modèle 1.890, qui figure sous le numéro 16.100 au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. Cet appareil demeura en service dans l'Administration pendant de nombreuses années.

Alors qu'il était Directeur des Postes du Lot, il fit, les 1^{er} juillet et 2 décembre 1878, en présence des membres de la Société des Etudes du Lot, deux expériences de téléphone à l'aide d'appareils construits par lui. C'est vraisemblablement les toutes premières expériences en public réalisées en France, avec succès, depuis l'invention de Bell.

Nous avons repris intégralement les textes de ces deux séances.

Les procès-verbaux des séances de la Société des Etudes du Lot

Séance du 8 juillet 1878

Présidence de M. CAVIOLE, directeur trimestriel

.....
.....
M. le Président annonce que M. Bourseul, directeur des postes et télégraphes du département du Lot, a offert de faire à la Société quelques expériences de téléphonie. M. Bourseul, il y a une vingtaine d'années, avait imaginé un système de transmission du son au moyen des courants électro-magnétiques ; il fait part de son idée à M. de Vougy, son employé, en rapport avec M. du Moncel, électricien de l'administration, qui ne crut pas à la possibilité de la chose et ne l'a communiquée à l'Académie des sciences que depuis la découverte du physicien américain Bell. Il est regrettable qu'on n'ait pas ajouté plus d'importance à la communication du jeune télégraphiste et que sa découverte soit restée ignorée. Sans cela, le téléphone aurait été probablement inventé depuis longtemps et la France aurait eu la gloire de le devoir à un de ses enfants.

M. le Président donne la parole à M. Bourseul pour l'explication du téléphone.

M. Bourseul expose sommairement les principes sur lesquels repose le télégraphe électrique. Il dit quelques mots des électro-aimants, des courants d'induction et du parleur électrique en usage depuis longtemps dans les bureaux des télégraphes. Il en déduit que le téléphone et le microphone, son dérivé, ne sont que des corollaires de ce parleur.

M. Bourseul décrit divers systèmes de téléphones et entre autres celui de l'Américain Bell, qui est le plus universellement connu. Ce dernier se compose d'un électro-aimant (aimant entouré d'un fil de cuivre recouvert de soie) en avant duquel est disposée une plaque métallique vibrante. L'aimant et la plaque sont enfermés dans une boîte en bois présentant la forme d'une patère de rideau. La partie large de la boîte est fermée par un espèce d'entonnoir percé en son centre d'une petite

ouverture et faisant l'office de cornet acoustique. La partie étroite porte à son extrémité deux vis qui permettent de faire communiquer aux deux pôles de l'électro-aimant les fils destinés à transmettre le courant électrique et la parole qu'il transporte à distance. Ces fils sont reliés à la station d'arrivée à un appareil semblable à celui de la station de départ. Aucune pile n'est nécessaire pour produire le courant électrique.

Quand on parle devant l'entonnoir du téléphone à la station de départ, la plaque métallique entre en vibration ; ces vibrations déterminent dans la boîte du téléphone une série de condensations et de dilatations de l'air qu'elle contient. Ces condensations et dilatations de l'air ont pour effet de produire dans l'électro-aimant des courants électriques qui se transmettent par le fil de ligne à l'électro-aimant du téléphone de la station d'arrivée. Il se produit alors à cette station des phénomènes inverses à ceux constatés à la station de départ : l'air du téléphone entre en mouvement et la plaque vibrante reproduit les sons qui ont été émis au départ. On les entend en approchant de l'oreille le cornet acoustique.

Le microphone n'est autre chose qu'un téléphone dans lequel on augmente l'intensité de la parole transmise, par l'addition d'une pile dans le circuit que parcourt le courant électrique.

M. Bourseul avait installé des appareils dans la salle de la Société, au deuxième étage de l'Hôtel de Ville, et dans celle de l'Orphéon située au premier. Les conversations les plus animées se sont échangées entre les deux salles sans interruption jusqu'à dix heures du soir.

Les auditeurs ont pu se rendre facilement compte de l'importance de la découverte qui leur était mise sous les yeux et ils ont compris combien elle pourrait être utile lorsqu'à la suite de perfectionnements, qui ne tarderont sans doute pas à se réaliser, la science de la téléphonie aura acquis son entier développement.

Ils se sont retirés en remerciant M. Bourseul de son intéressante conférence.

Séance du 2 décembre 1878

Présidence de M. ARNAULT, directeur trimestriel

Objet de la séance :

Expérience de l'électrophone, nouvel appareil inventé par M. Bourseul, Directeur des Postes et Télégraphes à Cahors.

L'assistance est divisée en deux groupes : l'un est placé à la mairie, dans la salle des séances de la Société, l'autre s'est rendu au château d'eau distant de la mairie d'environ 1 km.

Les deux stations sont reliées par le fil télégraphique de secours en cas d'incendie. Ce fil est transformé pour la circonstance en fil électrophonique.

Avant l'ouverture de la séance, plusieurs assistants engagent spontanément entre les deux stations des conversations suivies.

M. le Président profite d'un instant de suspension pour déclarer la séance ouverte. Il ajoute que les assistants n'étant pas tous présents dans la salle, la lecture du procès-verbal de la séance précédente et les

communications de M. le Secrétaire général sont remises à la prochaine réunion.

M. Bourseul, au château d'eau, et M. Pelet, à la mairie, expliquent le jeu des appareils.

Un courant électrique de quelques couples passe dans le fil unique qui relie la mairie au château d'eau, la terre complète le circuit.

A chaque station sont deux appareils à travers lesquels passe le courant : un appareil expéditeur devant lequel on parle et un appareil récepteur que l'on tient constamment à l'oreille.

L'appareil récepteur est encore le téléphone de M. Bell qui dans la séance de juillet, porté successivement de la bouche à l'oreille, tenait lieu des deux appareils. Cette disposition avait l'inconvénient de ne rien transmettre chaque fois que l'un des deux interlocuteurs changeait trop tôt ou trop tard son instrument de position.

La présence de deux appareils à chaque station fait disparaître cet inconvénient, la personne qui a la réplique plus prompte peut interrompre l'autre aussi facilement que dans un tête à tête.

Le téléphone de M. Bell est aussi trop sensible aux bruits étrangers, sa suppression partielle remédie en partie à cet autre inconvénient.

L'appareil expéditeur est la partie nouvelle de la découverte de M. Bourseul. Cet appareil, exécuté par M. Sarcos, se compose d'une boîte verticale en bois de placage. Cette boîte a environ dix centimètres de hauteur, dix centimètres de largeur et un centimètre d'épaisseur. Elle est fixée sur un socle en bois que l'on place sur un coussinet destiné à intercepter les vibrations sonores étrangères.

La boîte est remplie de poudre de coke très fine. Ses deux faces principales, au-devant de l'une desquelles on parle, sont percées d'un trou d'environ un centimètre carré. Chacun de ces trous est fermé par un morceau de charbon.

Les deux charbons pénètrent dans la boîte jusqu'à la distance de quelques millimètres l'un de l'autre ; l'intervalle qui les sépare est occupé par la poudre de charbon ; extérieurement, ils communiquent avec deux boutons à vis de pression fixés sur le socle par lesquels ils sont maintenus en contact avec les électrodes.

La voix fait vibrer les parois et le contenu de la boîte, d'où résultent des variations qui modifient le courant jusqu'à l'appareil récepteur. Là elles produisent des vibrations qui reproduisent les sons articulés et même le timbre de la voix assez fidèlement pour qu'on reconnaisse quelle est la personne qui a parlé.

L'interposition de la poudre de charbon entre les deux conducteurs est un perfectionnement très important. Sans cette poudre, il n'est pas possible, il est vrai, de régler la distance et la mobilité des conducteurs de manière que le courant soit affecté convenablement par les vibrations sonores ; mais ce réglage, qui dépend de l'intensité des sons à transmettre, de la distance de la station et de plusieurs autres causes accidentelles, est très difficile à obtenir et à conserver. L'électrophone de M. Bourseul n'a point besoin d'être réglé.

M. Bourseul travaille à d'autres perfectionnements. Le fil électrophonique de l'expérience longe sur partie de son parcours les fils du télégraphe. Aussi, jusqu'à neuf heures du soir, des courants induits acci-

dentels s'y développent au point que le bruit des appareils télégraphiques est transmis en même temps que la voix, ce qui occasionne, par moment, quelque trouble dans l'audition et nécessite des répétitions. Mais après la fermeture des bureaux télégraphique, les conversations les plus animées s'établissent entre les deux stations avec autant de facilité et d'entrain que si l'on eût été dans une salle unique.

L'heure à laquelle se terminent d'ordinaire les séances de la Société étant arrivée, M. Arnault, président, transmet à M. Bourseul, au château d'eau, les félicitations et les remerciements de la réunion de la mairie et, après un échange d'adieux entre les deux stations, chacun se retire.

L'hommage public à Charles Bourseul

Les dernières années de sa vie. Sa statue élevée à St-Céré

Lorsqu'en 1887, Charles Bourseul prit sa retraite, il n'emporta, malgré son œuvre, pas d'autres récompenses, pour ses services, que la croix de Chevalier de la Légion d'honneur, qui lui fut remise à Paris, en 1881, à l'occasion de l'exposition d'électricité.

Ce fut seulement lors de l'Exposition Universelle de 1889, de Philadelphie, que le nom de Bourseul fut salué publiquement comme celui d'un homme de génie méconnu, précisément par Graham Bell et Edison, qui se trouvaient avoir recueilli la gloire de l'invention dont le premier il avait eu l'idée.

Hommage public lui fut encore rendu par Jules Roche, Ministre du Commerce et de l'Industrie, quand il ouvrit à Paris, le 1^{er} mai 1890, la Conférence télégraphique internationale.

Regrettant qu'un tel homme fût resté incompris, il lui fit donner par M. de Selves, Directeur général des Postes, la croix d'Officier de la Légion d'honneur, ainsi qu'une allocation de 2.000 fr. à titre de mission permanente.

Charles Bourseul n'en est pas moins mort pauvre, ne laissant à ses nombreux enfants et petits-enfants (il avait six enfants) que son nom qui demeurerait presque ignoré.

Son départ de l'Administration fut d'ailleurs assez mouvementé. Accusé d'être réactionnaire pour avoir recueilli chez lui le Supérieur des Capucins lors de l'expulsion de cet ordre religieux, il reçut sa mise en disponibilité d'office. Il put heureusement se justifier et fut mis à la retraite avec rappel du traitement qui lui avait été supprimé.

M. de Monzie, Sénateur du Lot, fit d'ailleurs allusion à cet incident dans le discours qu'il prononça à l'occasion de l'inauguration du monument de Bourseul. Dans le style élégant et alerte qu'on lui connaît, il dit notamment : « D'aucuns prétendent que notre héros était d'esprit réactionnaire. Puissent les esprits avancés montrer

dans les voies et dans les applications de la science une hardiesse égale à celle de ce réactionnaire. Puissent surtout les démocrates reconnaître et proclamer qu'ils auront failli à leur mission s'ils ne se font pas les serviteurs, les commis-voyageurs de tous les progrès techniques. »

Après sa mise à la retraite, Charles Bourseul se retira d'abord à Malakoff chez une de ses filles. A partir de 1908, il passa les dernières années de sa vie à la « Villa des Buissonnets », avenue Victor-Hugo, à St-Céré, où il habitait avec sa fille, Mme Bourget, Directrice en retraite des écoles primaires supérieures de jeunes filles de St-Céré et de Chasseneuil (Charentes).

L'activité intellectuelle de Bourseul ne se limitait pas d'ailleurs aux seuls travaux se rapportant à l'électricité.

Esprit cultivé, alerte et fécond, il abordait avec facilité des sujets totalement différents.

C'est ainsi qu'il rédigea un livre sur les sourds-muets.

Pour Mme Jauzac, sa fille, qui était dans l'enseignement, il fit une grammaire qui était d'une simplicité telle que d'après les déclarations mêmes de Mme Jauzac une élève d'intelligence moyenne connaissait très bien les règles de la langue française à l'âge de 12 ans.

Peu avant sa mort, il travaillait encore à la mise au point de deux traités : l'un, la « Chimie des Chimies », offert par la famille à l'Académie des sciences, l'autre, « La gamme et les sons », également offert à l'Académie de Musique.

Il mourut le 24 novembre 1912, à l'âge de 84 ans, et son corps repose dans le cimetière de St-Céré.

Sur sa tombe, M. Bessac, pharmacien, voisin et ami intime de Bourseul, prononça un discours dont nous avons extrait le passage suivant :

« La fin de ce grand homme fut semblable à sa vie. Il s'est éteint doucement dans la paisible retraite qu'il s'était choisie à St-Céré, auprès de ses filles qui l'aimaient avec une tendresse passionnée. Souvent, je passais des heures calmes auprès de ce doux vieillard dont j'aimais la causerie délicate, et c'étaient de longs entretiens sur des sujets de philosophie morale, sur les problèmes de la vie et de l'au-delà, sur nos tristesses et sur nos espoirs...

Nous admirions ensemble le paysage grandiose qui s'étend, comme une large fresque, devant la terrasse de sa maison, et il aimait les grands peupliers de la vallée se perdant dans la brume du soir.

Dans son ermitage, il vivait parmi les choses familières, loin du

bruit de la foule et des agitations vaines, qui auraient troublé le crépuscule de sa vie méditative.

Jusqu'à la dernière heure il poursuivit les études qui occupèrent toujours sa pensée et ses écrits posthumes révéleront, peut-être un jour, des découvertes qui changeront encore les conditions de la vie. Il pensait à tout : à l'unification de la matière, aux rapports mathématiques des accords et des harmonies, à la recherche de l'absolu. Son esprit actif allait de la physique à la chimie et se perdait dans ces problèmes de hautes mathématiques qui touchent à la métaphysique.

Humaniste fervent, il se reposait par la lecture de quelques pages d'*Horace* ou de *Virgile* et feuilletait son *La Fontaine*, pour lequel il avait une particulière affection.

Son âme était profondément religieuse et sa pensée s'élevait, très pure, vers le Dieu de Bonté et de Justice. Maintenant il repose dans la grande sérénité du dernier sommeil, après une vie toute faite d'amour pour les siens et de travail pour l'humanité. »

La Société des Etudes du Lot, qui avait accueilli Bourseul, ne l'oublia pas après sa mort. Dans la séance du 2 décembre 1912, tenue sous la présidence de l'abbé Viguié, les membres de la Société des Etudes du Lot, en rappelant les expériences faites à Cahors par Bourseul, émirent le vœu que le Conseil municipal donnât le nom de ce savant à une des nouvelles rues de Cahors.

Au cours de la séance du 6 octobre 1913, M. le Chanoine Albe, Président, proposa d'adresser des remerciements à M. le Maire et au Conseil municipal de Cahors pour ce qu'ils avaient répondu au désir de la Société en donnant, à une des rues de la ville, le nom de Charles Bourseul.

Cette rue, qui part de la rue Wilson pour aboutir place Antonin-Bergon, longe d'un côté l'Hôtel des Postes. La plaque qui y fut apposée le 13 février 1914 porte, en enregistrant la réalité des faits :

RUE CHARLES-BOURSEUL INVENTEUR DU TÉLÉPHONE 1829-1912
--

Quatre villes seulement en France ont donné le nom de Bourseul à une de leurs rues :

Paris, Direction régionale et Chèques postaux.

Cahors, où il exerça les fonctions de Directeur des P.T.T.

Malakoff, où il vécut au début de sa retraite.

Saint-Céré, où il mourut.

Nous avons donc raison d'indiquer plus haut que les Français ont ignoré et ignorent encore celui dont l'idée géniale a contribué à l'une des plus grandes découvertes du xx^e siècle.

Cependant, la ville de Saint-Céré a tenu à honorer tout particulièrement l'un de ses enfants adoptifs.

Le 31 octobre 1922, sous l'impulsion de M. de Monzie, sénateur et conseiller général de Saint-Céré, un Comité était constitué en vue d'ériger sur une place de Saint-Céré un monument à la gloire de Charles Bourseul.

M. Lafon, sous-secrétaire d'Etat aux P.T.T., avait accepté la présidence d'honneur de ce Comité et autorisé qu'une souscription soit ouverte dans les services de l'Administration.

Le montant des souscriptions était centralisé par M. Gibert, receveur principal des P.T.T. à Cahors, trésorier du Comité. Il avait été demandé la somme de 1 fr. à chaque souscripteur. Les abonnés au téléphone, bénéficiaires directs de l'invention de Bourseul, furent sur le plan national invités à participer à cette souscription.

Le monument élevé place de L'Arvol, dû au ciseau du sculpteur Cipriani, représente Bourseul debout sur une colonne élevée. L'illustre savant tient dans sa main un récepteur téléphonique ; sur la face du socle a été gravée l'inscription : « A Charles Bourseul, inventeur français du téléphone, dont l'œuvre appartient au monde et le souvenir à Saint-Céré ». Sur les autres côtés du socle sont gravées les armes de Saint-Céré, Cahors, Gourdon et Figeac.

L'inauguration eut lieu le 12 octobre 1924 sous la présidence de M. Robert, sous-secrétaire d'Etat aux P.T.T., et en présence de la famille Bourseul. Assistaient notamment à cette manifestation : M. Castagné, maire ; de Monzie, Loubet, Fontanille, sénateurs ; Malvy, Bouat et Calmon, députés ; le préfet et les hauts fonctionnaires du département ; M. Lafont, Directeur départemental des P.T.T. du Lot, ainsi que ses collègues des départements voisins.

De nombreux discours furent prononcés. Nous en avons relevé les extraits ci-après.

De M. Castagné, maire et ami de Bourseul : « Le Conseil municipal a voulu que l'emplacement de ce monument fût tout près de cette route touristique d'Auvergne à Padirac et Rocamadour, où passent de nombreux étrangers, afin que l'image de celui dont l'invention appartient au monde entier puisse s'imposer aux regards de tous et attester, qu'au-dessus de toute autre considération, nous avons placé la reconnaissance due au réel inventeur français du téléphone. »

De M. de Monzie, sénateur : « J'ai d'assez sérieuses raisons personnelles pour soutenir que le lieu de naissance n'a rien de commun avec le lieu d'élection. Il faut, à tout le moins, laisser ce droit d'élire une petite patrie définitive à tous les déracinés, à tous les sans-patois, aux errants de la vie moderne. Charles Bourseul, en choisissant cette terre pour y reposer, l'a désignée à nos soins pour qu'y fût posé le monument dû à sa mémoire. Ce n'est pas la première fois que Saint-Céré sert de refuge à quelque grand esprit désenchanté. Devant qu'il fût « ensépulcré » ici selon son vœu, le poète français de Maynard, contemporain et rival de Malherbe, composait à Saint-Céré ces vers qui auraient pu tout aussi bien figurer en frontispice sur la maison de Bourseul l'inventeur :

*Las d'espérer et de me plaindre
Des muses, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.*

« Je partage, au nom de tous ceux que la petite ville protégée de collines recueillit et abrita au long des temps : le refuge est doux d'une douceur dans laquelle toute amertume se dissout. Pays de retraite, mais non pays en retraite. Il y a de la passion latente dans cette atmosphère calme. Notre saison, Monsieur le Ministre, c'est l'automne roux qui dore les châtaigniers, alanguit les soirs et pacifie les cœurs. Or, il est bien vrai que tous nos cœurs ont besoin d'être pacifiés. Chacun de nous porte en soi la déception d'avoir vu tel de ses rêves réalisé par d'autres, d'avoir subi quelque plagiat d'amour ou de pensée. »

Après avoir rappelé les patientes recherches de Bourseul, M. Pierre Robert, sous-secrétaire d'Etat aux P.T.T., apporta les preuves de la priorité de la découverte de Charles Bourseul et conclut : « En somme, il est entièrement établi qu'il existe une coïncidence très nette entre les travaux de Bourseul et de Bell, que leurs études sont les mêmes et que, dès 1854, Bourseul a donné la théorie exacte du téléphone et décrit le système complet que Bell a réalisé 22 ans plus tard. Sans nul doute, la réalisation du téléphone est l'œuvre du savant américain, mais on n'en saurait refuser à Bourseul le mérite de l'idée de la véritable invention. »

Malheureusement, la statue de Bourseul fut enlevée et son bronze utilisé au cours de la dernière guerre.

Un Comité local envisage la réédification. Saisie d'une demande

de subvention par la Municipalité de St-Céré, l'Administration des P.T.T. a accepté le principe d'une participation aux frais d'érection. Depuis, le projet de remise sur socle de la statue n'a reçu, faute de fonds, aucun commencement d'exécution.

Dans ces conditions, nous pensons que la Société des Etudes du Lot se doit d'appuyer de sa forte personnalité le désir de la Municipalité et du Syndicat d'Initiative de St-Céré. Elle contribuera ainsi à honorer un grand savant dont les tenaces efforts se heurtèrent à l'incompréhension de ses contemporains. Nous prions donc notre président, M. Fourgous, de bien vouloir examiner s'il ne conviendrait pas d'émettre un vœu dans le but d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur le projet de réédification de la statue de Bourseul. Il pourrait être précisé, en outre, que la Société des Etudes du Lot désire dès maintenant participer aux manifestations qui pourraient avoir lieu si le projet était réalisé (1).

Ce vœu pourrait être notamment adressé au Conseil général, à la Municipalité de St-Céré, ainsi qu'à l'Administration des P.T.T.

Georges MAUREL, Charles MIGNAT.

(1) On verra par le compte rendu de la séance du 10 juillet publié dans le présent *Bulletin* que la Société des Etudes du Lot a voté dans ce sens la motion suivante :

« La Société des Etudes du Lot, après avoir entendu, dans sa séance du 10 juillet 1952, une communication sur Charles Bourseul par deux de ses membres : MM. Maurel et Mignat, Inspecteur principal et Inspecteur-rédacteur des Postes du Lot, communication retraçant avec des renseignements inédits le rôle de cet homme de science, méconnu du public et trop ignoré des manuels scolaires, dans l'invention et le perfectionnement du téléphone,

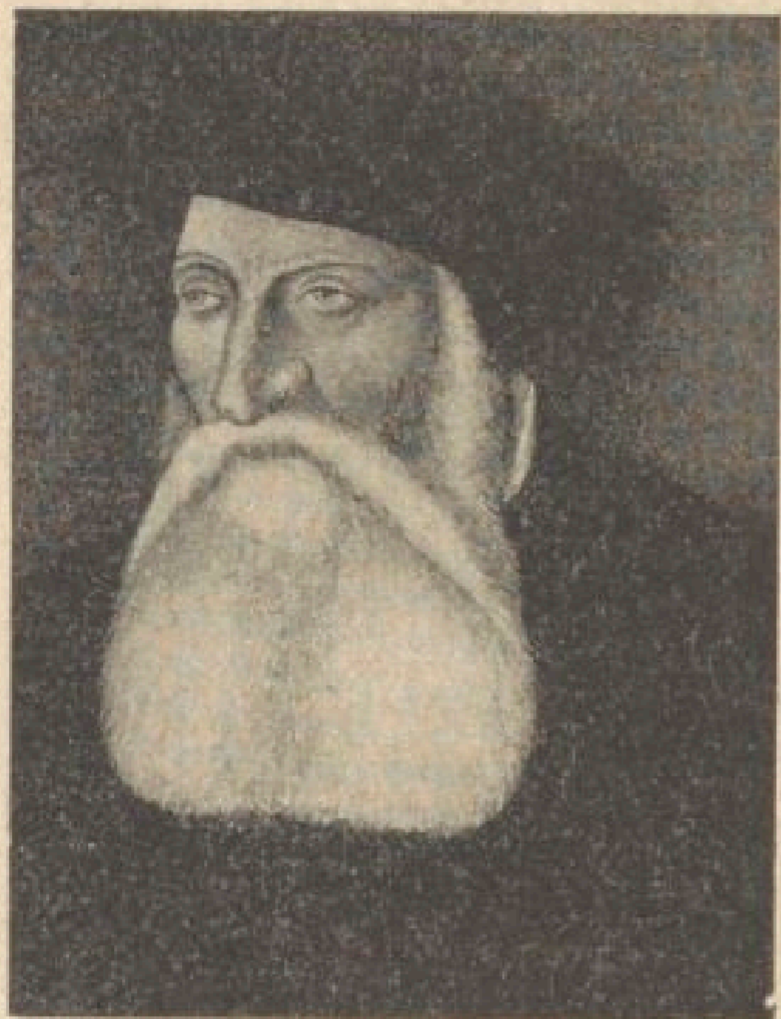
« Décide que cette étude paraîtra dans son *Bulletin* ;

« Emet le vœu que l'on rétablisse à St-Céré, où Charles Bourseul passa les dernières années de sa vie, la statue de ce dernier qui s'élevait avant 1940 sur une place publique ;

« Déclare, par avance, s'associer à la manifestation qui pourrait marquer cet hommage. »

Cette motion a reçu dans la Presse, ainsi qu'auprès de diverses personnalités ou groupements et de l'Administration des Postes, un accueil des plus bienveillants.

Le journal *France-Illustration*, en rappelant dans son numéro du 30 août 1952 l'article de 1854, a bien voulu s'associer au vœu émis par la Société des Etudes du Lot pour le rétablissement de la statue de St-Céré. — J. F.



Un Quercynois de la Renaissance :

Galiot de Genouillac et son Secret d'Amour⁽¹⁾

« Je suis fort étonné que nos histoires françaises n'aient pas plus parlé de M. le Grand Ecuyer Galiot qu'elles ne l'ont fait ; car ça était un très bon et sage Capitaine en son temps. » Ainsi s'exprimait Brantôme dans son trente-quatrième discours, en consacrant à Jacques Galiot de Genouillac, Grand Ecuyer et Grand Maître de l'Artillerie, une notice fort élogieuse. Brantôme écrivait de la sorte un quart de siècle après la mort de Galiot de Genouillac. Il avait donc été à même de connaître en détail tous ses magnifiques exploits, et peut-être en tirait-il quelque vanité en raison d'une alliance familiale avec le grand homme de guerre disparu.

En fait, dans cette période de la Renaissance où apparaissent les profils si accusés de quantité d'hommes de guerre, de grands Capitaines, de diplomates habiles ou de mécènes fastueux, celui de Galiot de Genouillac occupe une place que l'histoire générale ne semble pas lui avoir accordée. Familier de trois de nos rois, réorganisateur génial de l'artillerie française, grand administrateur, viguier, deux fois sénéchal, gouverneur de Province, partageant son temps entre la guerre, la cour, les missions politiques ou diplomatiques et ses seigneuries provinciales, il fut l'un des personnages les plus représentatifs de son temps et il mérite d'être tiré de la pénombre dans laquelle il se trouve injustement placé.

(1) Conférence prononcée par M. Pierre de Gorsse, au Théâtre de Cahors, le 27 avril 1952, sous la présidence de M. Georges Lahillonne, préfet du Lot, à l'occasion du 80^e anniversaire de la fondation de la Société des Etudes du Lot.

Jacques Galiot de Genouillac est fils authentique de cette terre quercynoise aux pittoresques vallées, aux Causses arides et aux paysages captivants. Il avait vu le jour dans ce Ségala que bien injustement Brantôme qualifie de « fort laid pays raboteux, montagneux et tout plein de barricades », dans cette région tourmentée, creusée de gorges profondes et de cañons, couverte de bois de chênes et agrémentée de maisons accrochées aux flancs abrupts de collines rocheuses.

Il appartenait à la famille des Ricard de Genouillac, Seigneurs d'Assier. Comme il advient pour les hommes qui acquièrent quelque notoriété, on a cherché les lointaines origines de ces Ricard de Genouillac, voulant les faire remonter très haut, et leur trouver des alliances aussi illustres que flatteuses. Pour les uns, le fondateur de cette maison aurait été un certain Beaulondre, de Gourdon, de race royale d'Ecosse, envoyé par son parent le roi au secours de Charlemagne, et, créé connétable, fondateur de la ville de Gourdon. En réalité, des Gordon d'Ecosse s'installèrent bien en France, mais ils n'y apparaissent guère avant le xvi^e siècle.

Pour d'autres, c'est d'Italie que serait venu le premier des Ricard de Genouillac. Un certain Galiota, de grande bravoure mais d'assez fâcheuse renommée, avait suivi en France le roi René et, ayant fait souche, serait à l'origine de cette famille. Le prénom de Galiot s'exliquerait ainsi ; quant à celui de Ricard, il viendrait naturellement de Ricardo.

Ce n'est en réalité ni d'Ecosse ni d'Italie que vinrent les lointains ancêtres de celui qui devait être le Grand Maître de l'Artillerie du Roi François I^{er}, car c'est tout simplement en Quercy qu'apparaissent les premiers membres connus de la famille, qui semblent bien être de purs autochtones. Mais, comme si l'on voulait à toute force auréoler de légende les origines de notre héros, on a aussi prétendu que son nom patronymique de Ricard viendrait de Richard Cœur de Lion, blessé à mort par un de ses aïeux et désigné depuis lors sous le nom de sa victime.

Les historiens implacables et les généalogistes scrupuleux nous apprennent qu'en réalité des Ricard, installés au xii^e siècle dans la région de Gourdon, finirent par obtenir la co-seigneurie de ce domaine et d'en prendre le nom. Tandis que certains membres s'éloignèrent pour se hausser dans la hiérarchie ecclésiastique, d'autres, laïques, demeurèrent dans leur pays d'origine pour s'y établir solidement et y acquérir peu à peu la première place. De la bourgeoisie influente, ils s'élevèrent ainsi insensiblement à la noblesse que leur valeur guerrière leur mérita grandement. Seigneurs

de Genouillac, Gentilshommes de la Maison du Roi, compagnons d'armes de celui-ci, ils parvinrent à acquérir des places enviabes et l'un d'eux, Jacques Ricard de Genouillac, que pour la première fois on surnomma Galiot, devint Grand Maître général de l'Artillerie du royaume de France. Comme il était sans enfants, il s'intéressa particulièrement à un sien neveu, fils de Jean Galiot de Genouillac et de Catherine du Bosc, Jacques de Genouillac, né en Quercy, en 1475. Le jeune adolescent quitta donc le manoir paternel pour se rapprocher de la Cour, où il était d'ailleurs facile à son père, Maître d'Hôtel du roi, de l'introduire ; mais son oncle Galiot était mieux placé encore pour aplanir les débuts de sa carrière, et, afin de lui donner une manière d'adoption, il lui céda même son sobriquet : Galiot, qui fit désormais corps avec son patronyme. Le jeune Jacques Galiot de Genouillac devint donc page à la Cour, et fut admis en 1491 parmi les écuyers du roi. Promu l'année suivante grand écuyer du dauphin, il entra dans la vie publique en recevant la charge de Viguier et Juge royal en la ville et viguerie de Figeac, charge qu'avaient occupée son grand-père Augier du Bosc et son oncle Galiot. L'année suivante, il était nommé Capitaine du Château de Najac, en Rouergue, et Sénéchal d'Armagnac, titre sous lequel le désignèrent habituellement ses contemporains.

On rapporte que durant l'hiver de 1491, alors qu'il se trouvait à Lyon avec l'armée, laquelle tout en s'appêtant pour la campagne d'Italie, menait « joyeuse vie à faire joutes et tournois chaque jour », il fut particulièrement remarqué dans un tournoi en compagnie de jeunes favoris du roi Charles VIII, Germain de Bonneval, Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, et Philibert de La Platière, seigneur de Bourdillon. Ces quatre jeunes gens devinrent inséparables et le roi ne voulut plus s'en passer ; aussi bientôt courut le dicton :

*Châtillon, Bourdillon, Galiot et Bonneval
Gouvernent le sang royal.*

Mis à la tête d'une Compagnie de vingt lances, Galiot de Genouillac suivit le roi dans sa « promenade militaire » vers l'Italie. L'un des premiers, il entra dans la place de Châteauneuf-de-Naples, dont il prenait possession au nom du roi. Dans l'euphorie de la victoire, il participait aux fêtes somptueuses données en Italie et s'y faisait toujours très remarquer comme l'un des « mieux faisant ». Nous le retrouvons à Fournou, parmi les plus braves, et l'on raconte que sur la grève de Moncaliéri il s'amusait avec le roi à charger des pièces d'artillerie et les pointer en visant une pièce d'étoffe blan-

che tendue entre deux mâts de bateaux. Ce furent ses débuts dans l'artillerie, où il devait, par la suite, jouer un rôle de premier plan.

Charles VIII, qui l'avait nommé son chambellan, ne cessait de lui accorder de nouvelles faveurs ; aussi lorsqu'il mourut, Galiot resta l'un des derniers à veiller auprès de lui et il fut l'un des 16 gentilshommes qui, rompant avec le vieux cérémonial, refusèrent de laisser porter le corps de leur maître par des gens du commun et chargèrent sur leurs épaules le cercueil royal pour le transporter de Paris à Saint-Denis.

**

Le changement de règne ne modifia en rien la situation du Sénéchal, bien au contraire. Confirmé dans ses charges antérieures, pourvu d'une pension de 400 livres, il demeura valet de chambre du nouveau souverain et fut nommé capitaine des Francs-Archers. La campagne du Milanais devait lui fournir une occasion nouvelle de montrer sa valeur militaire. Au siège d'Alexandrie, en août 1498, il était l'un des premiers à charger sur les Albanais, tandis que plusieurs hommes tombaient à ses côtés. Prenant en chasse Ludovic le Maure, il essaya de lui couper la route, sans parvenir à l'empêcher de gagner l'Allemagne.

Deux ans plus tard, lorsque Alexandre VI prêcha la Croisade contre Bajazet, Galiot s'inscrivit aussitôt parmi les volontaires qu'entraînaient vers la lointaine aventure le souci du salut de leur âme ou la soif de nouvelles conquêtes. Son fidèle ami Châtillon était à ses côtés et nous les retrouvons sur les galères provençales pourchassant les Turcs. On prétend qu'une nuit, se trouvant seul face à face avec un ennemi de haute taille, enturbanné de blanc et armé d'un cimenterre, Galiot, plus prompt et plus agile, le transperça de son épée.

Rentré en France après l'échec de la Croisade, il était en 1504 capitaine du château de Penne en Albigeois, et dans le même temps « garde-forestier à cheval » de la forêt de la Grésigne. Mais ces besognes pacifiques ne pouvaient constituer pour lui qu'un délassement entre deux campagnes ; aussi, bientôt après, se signale-t-il à nouveau sur les champs de bataille d'Italie et de Flandres. En 1512, il participait à la bataille de Varenne, et, la même année, il était envoyé comme lieutenant du duc de Longueville, Gouverneur de Guyenne, à Bayonne, pour y défendre la place. Il s'y montra tacticien si consommé que, lorsque le Maître général de l'Artillerie de France, Paul de Benserade, trouva la mort le 16 mai 1512 à

Ravenne, Louis XII désigna pour le remplacer l'ancien capitaine de compagnie qui, dix-huit ans plus tôt, en guise d'amusement, s'exerçait avec Charles VIII au tir du canon sur la plage du Moncaliéri.

*
**

Au moment où Jacques de Genouillac est pourvu de la charge de Maître de l'Artillerie, celle-ci se trouve à un tournant décisif de son histoire. C'est à Charles VII que cette arme doit sa première impulsion d'ensemble. Jusqu'alors, les villes détenaient la majorité des pièces, et le roi devait s'adresser à elles pour les obtenir selon les exigences de ses campagnes. Charles VII entendit posséder son artillerie propre afin d'en user selon son gré et ses besoins. Les opérations finales de la guerre de Cent Ans avaient marqué le triomphe de l'artillerie naissante, et, sous le commandement d'un « Grand Maître », cette arme, jusqu'alors utilisée dans la guerre de forteresse, avait montré ses immenses possibilités dans la guerre de mouvement. Cette évolution heureuse n'avait cessé de s'accroître sous les règnes de Louis XI, qui laissait à sa mort la France dotée du meilleur matériel de l'Europe, et de Charles VIII qui, grâce au progrès du bronze, avait perfectionné les engins militaires utilisés par son prédécesseur.

Le Maître de l'Artillerie joue donc désormais un rôle capital dans l'armée française. Il a la surintendance de tout ce qui relève tant du commandement que du matériel. Il ne limite d'ailleurs pas son activité à la direction d'une importante fraction de l'armée de terre, mais s'occupe aussi de la marine. L'artillerie forme une organisation complète et autonome, avec ses finances particulières, son service de santé, sa police, ses remontes et ses ateliers de fabrication. Le Maître de l'Artillerie possède des attributions aussi étendues que variées, et son autorité embrasse, en totalité ou en partie, un ensemble de services qui correspondent à ce qui constitue aujourd'hui l'artillerie proprement dite, le génie militaire, le train des équipages, l'artillerie navale et le génie maritime.

Les perfectionnements techniques rendent d'année en année son fonctionnement plus précis. Le bronze remplace le fer forgé. Les bouches à feu reçoivent des torilles permettant de supporter le recul et de faciliter le pointage. Le chargement ne s'effectue plus par la culasse, mais par la volée ou bouche du canon, système qui subsistera jusqu'au XIX^e siècle. Les projectiles, jadis strictement constitués par des boulets de pierre, sont à présent, depuis l'invention des frères Bureau, en fonte de fer et, si la poudre à canon se com-

pose toujours de salpêtre, de charbon et de soufre, un meilleur dosage dans les proportions permet d'obtenir des résultats bien meilleurs. Du point de vue technique enfin, au tir plongeant on préfère le tir horizontal dont le jet fauchant produit sur l'adversaire des effets parfois foudroyants.

La charge, qui était donc confiée à Galiot de Genouillac, était des plus considérables et ne constituait pas ce qu'on aurait pu appeler « un titre de courtoisie ».

Malgré les superbes passes d'armes susceptibles de mettre en vedette de magnifiques héros comme Gaston de Foix, La Palisse ou Bayard, les « promenades italiennes » n'apportaient rien de décisif. L'aventure qui avait déjà déçu Charles VIII décevait plus encore son successeur : conquêtes éphémères, sang généreux inutilement versé, richesses gaspillées, rivalités internationales, tel est au demeurant le bilan de cette campagne incertaine ; et, lorsque dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier 1515, Louis XII mourut sans héritier direct, il laissait à son cousin, François d'Angoulême, tous les problèmes irrésolus.

*
**

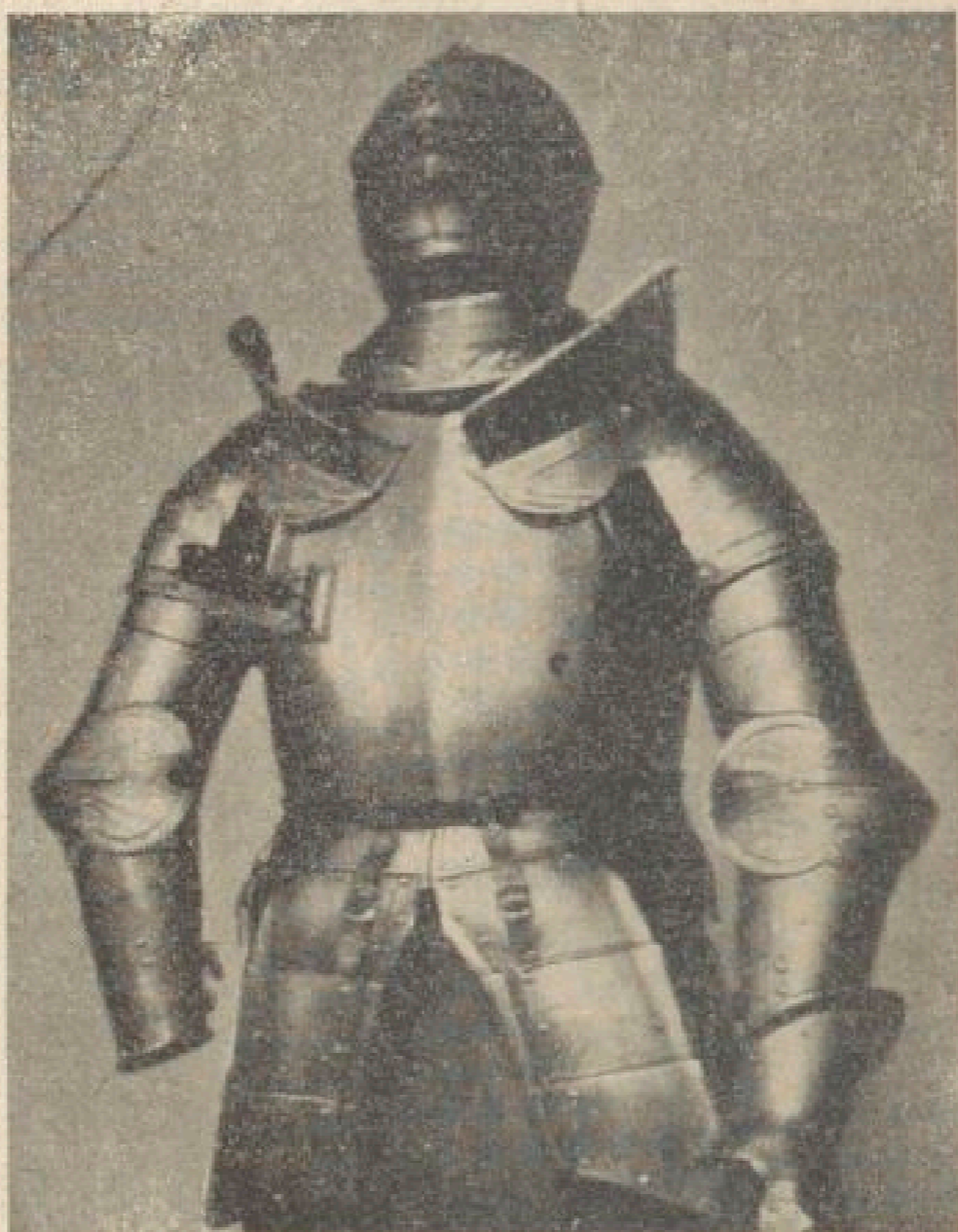
François I^{er} reste bien le plus représentatif des souverains de notre vieille monarchie. Si, selon l'expression de Joseph Calmette, « Vercingétorix, dans l'antiquité, avait été le *Gaulois*, François I^{er} fut le *Français* ». Tout en lui était charme et séduction. Il avait l'esprit prompt, l'âme un peu sceptique et l'ingéniosité toujours en éveil. Peut-être, toutes ces qualités, les tenait-il de la sérieuse préparation à régner, qui avait été le souci constant de sa mère, Louise de Savoie ; et l'évocation de cette douce princesse, mariée à douze ans à Charles d'Orléans, veuve à dix-huit ans avec une fille Marguerite, qui sera cette délicieuse Marguerite d'Angoulême, la Marguerite des princesses, et un fils, François, promis dès sa naissance au trône de France, n'est-elle pas indifférente dans ce récit puisque la légende veut lui faire jouer un rôle important dans la vie de Galiot de Genouillac.

L'Italie ne pouvait que séduire le « Roi Chevalier », et sa première campagne devait y être marquée par l'éblouissante victoire de Marignan, la « bataille des géants », la bataille de deux jours (13 et 14 septembre 1515) qui mit d'emblée à son front l'auréole des triomphateurs.

En août 1515, Galiot de Genouillac se dirigeait donc à nouveau vers l'Italie, franchissant les Alpes à la tête de toute l'artillerie de

France. Deux-mille-cinq-cents pionniers convoyaient soixante-douze grosses pièces et, en longues caravanes, canons et munitions s'échelonnaient sur la route du Mont Genève ou sur celle de Guillestre. Pour leur livrer passage il avait fallu aménager des pistes, faire sauter d'immenses blocs de rochers ; les canons avaient été démontés et, en maints endroits, hissés sur les escarpements avec des treuils. La hardiesse de cette entreprise étonna les contemporains, qui en admirèrent la réussite comme « plus œuvre divine qu'humaine et naturelle ». L'irruption inattendue de tout ce matériel

Armure de
guerre
de
Galiot
conservée au
Musée de
l'Armée
à
Paris



Une
balle
d'arquebuse
la
toucha
(côté gauche)
sans
la percer

dans les vallées italiennes provoqua un effet de saisissement qui ne fut pas indifférent au sort de la bataille. François I^{er} se porta sur Marignan, dans une plaine couverte de rizières, sillonnée de fossés et de canaux, et donc peu convenable à l'évolution de la cavalerie. Trente mille Suisses quittèrent Milan pour faire face à l'envahisseur, et l'armée française, suivant son habitude, se partagea en trois groupes : l'avant-garde, conduite par le connétable de Bourbon, le corps de bataille, commandé par le roi et l'arrière-garde avec le duc d'Alençon, l'époux de Marguerite, le beau-frère du roi. Dans les premiers instants de la bataille on put craindre pour les Français, les Suisses, avec une ardeur admirable, bousculant la cavalerie d'avant-garde, les lansquenets et les Gascons. C'est alors qu'intervint l'artillerie de Galiot. Ses grosses pièces causèrent à l'ennemi « ung

merveilleux desplaisir » et les bataillons suisses durent se replier. Mais ce recul allait constituer une lourde menace, nos adversaires esquissant un dangereux mouvement tournant, facilité par le fléchissement de l'avant-garde du Connétable. Au crépuscule, la bataille apparaissait confuse. C'est alors que Galiot, jugeant ses canons trop exposés en première ligne parce que l'infanterie à ce moment ne les soutenait plus, ordonna d'éteindre tous les feux pour dissimuler sa manœuvre. Avant l'aube, la plus grande partie de l'artillerie se trouvait établie derrière un fossé qui la mettait à l'abri des coups de main, six mille lansquenets la soutenant. Les canons furent alors braqués de manière à croiser leurs feux en avant du camp. François I^{er}, Galiot et Bayard tinrent conseil, et au point du jour une décharge formidable s'abattit sur les carrés suisses encore mal réveillés. Décimés par un véritable déluge de fonte et de boulets, les soldats des Cantons essayèrent de riposter en engageant un duel d'artillerie qui tourna vite à leur désavantage. Ecra-sés par de telles salves, découragés par l'approche de renforts vénitiens, les Suisses laissèrent dans la plaine de Marignan quinze mille morts et dix mille blessés. « Depuis deux mille ans en ça, on n'a point vue une si fière et si cruelle bataille », écrivit François I^{er}, et dans cette victoire le rôle décisif de l'artillerie décida du succès. Ce ne fut pas en effet l'infanterie française qui permit ce jour-là la victoire, elle était nettement inférieure à celle des Cantons. Ce n'est pas non plus la cavalerie, encore que trente belles charges de la gendarmerie contribuèrent grandement au gain du combat, mais le terrain particulièrement défavorable ne leur avait pas permis d'enlever la décision. Le roi Chevalier ne s'y trompa d'ailleurs pas et le soir de Marignan il pouvait écrire à sa mère cette lettre qui constitue bien la plus élogieuse des citations militaires : « Madame, le Sénéchal d'Armagnac, avec son artillerie, j'ose bien le dire, a été cause en partie de la bataille, car jamais homme ne s'en servit mieux... Il est digne de grosse recommandation et reconnaissance. »

*
**

Une aide aussi précieuse ne pouvait qu'augmenter le crédit de Galiot. L'élection à l'Empire demeurait alors la préoccupation dominante du nouveau règne. Dans la candidature de François I^{er} à la couronne impériale, il y avait indiscutablement une idée de magnificence. Le roi était jeune, brillant, dévoré du désir de s'illustrer ; la couronne impériale gardait à ses yeux un prestige incomparable qui n'avait d'égal que la majesté de la tiare. Mais la candi-

date à l'Empire était aussi un acte politique que François I^{er} définissait ainsi à ses ambassadeurs : « Vous entendez assez la cause qui me meut de parvenir à l'Empire et qui est d'empêcher que le roi catholique n'y parvienne.. » Que d'intrigues auprès de ce trône impérial revendiqué à la fois avec lui par les héritiers des Maisons de Castille, d'Aragon, de Bourgogne, d'Autriche, de Bohême et de Hongrie. Si François I^{er} ambitionnait la couronne, Charles-Quint revendiquait inlassablement l'héritage de son grand-père, Charles de Bourgogne. Les compétiteurs, durant plus de trois ans, envoyèrent leurs diplomates les plus habiles pour travailler les électeurs et se ménager des amitiés. L'appui d'Henri VIII d'Angleterre paraissait indispensable au roi de France, qui, pour l'obtenir, l'invita à la pointe septentrionale de son royaume, dans une plaine entre les villes d'Ardres et de Guines, pour une entrevue fastueuse, au cours de laquelle il essayerait d'éblouir ses hôtes.

C'est à Jacques Galiot de Genouillac que fut confié le soin d'installer le Camp du Drap d'Or. Le Maître de l'Artillerie disposait en effet de tout un personnel susceptible de réaliser cette fastueuse entreprise. Pour y parvenir, il réquisitionna chevaux et voitures, organisa les charrois, fit égaliser par ses pionniers le terrain, abattre les arbres, réparer les routes et construire de nouvelles voies d'accès. Les charpentiers de l'artillerie plantèrent les mâts des tentes, ces pavillons de toile et d'étoffes d'or qui devaient symboliser la fortune du roi de France. Lorsque tout fut prêt et que les somptueuses fêtes commencèrent, c'est Galiot de Genouillac qui, avec ses hommes, assura la sécurité des souverains assemblés.

On sait l'échec des rêves de François I^{er} qui, ne réussissant pas à gagner l'alliance d'Henri VIII contre Charles-Quint, dut à nouveau se résoudre à la préparation de la guerre. Dans ce domaine, le Maître de l'Artillerie eut un grand rôle à jouer. En ces années 1521-1523, il fut partout à la fois, dans les plaines de l'Artois, en Champagne, en Navarre, dans les Ardennes, faisant fabriquer des canons, recherchant des chevaux, recrutant des hommes, puis, à l'automne de 1524, accompagnant le roi au delà des Alpes, pour y reconquérir le duché de Milan.

*

**

Ce fut une guerre de position, laborieuse et pénible, bien différente de la fulgurante campagne de 1515. A la fin de 1525, on assiégea Pavie. La ville investie fut longuement bombardée, mais bientôt les projectiles commencèrent à manquer. La Trémoille fut

chargé de réquisitionner à Milan les métaux, la poudre et la main-d'œuvre. Vers Noël, Jean de Médicis arriva avec un important convoi de munitions, et, devant une telle profusion, l'espoir renaissant au cœur des Français, on envisagea de festoyer dans la ville prise au jour des Rois. En réalité, on n'alla pas si vite en besogne. Onze mille hommes et trois escadrons de cavalerie se précipitèrent sur les Impériaux qu'ils prirent de front. Galiot ouvrit un feu extrêmement meurtrier, et, suivant une relation de l'époque, « on voyait voler en l'air les harnais des ennemis, têtes et bras des gens de cheval et de pied qu'on eût dit que c'était la foudre qui eût paisée... ». Décimés, les Impériaux coururent vers un vallon pour s'y abriter. La première partie du combat tournait à l'avantage de nos armes, notre artillerie, numériquement supérieure et plus au point, faisait merveille, tandis que celle des adversaires s'enlisait dans la terre molle et gênait le mouvement des troupes.

Déjà, parmi les troupes de François I^{er}, éclataient des acclamations de : « Victoire ! France ! Victoire ! ». Le roi, impatient de payer de sa personne, crut le moment opportun pour faire donner toute sa cavalerie. En agissant ainsi, il masquait le tir des pièces de Galiot, qui reçut l'ordre de faire taire ses canons. Celui-ci s'en montra désespéré, estimant insuffisante la préparation. Le roi brusqua la dernière phase et crut pouvoir par la masse, la surprise et la vitesse d'une violente offensive, mettre en déroute ses adversaires. Il est cependant des circonstances où la bravoure ne suffit pas, et ce jour-là, pour n'avoir pas écouté Galiot, François I^{er} l'apprit à ses dépens. La bataille, commencée en victoire, se transforma bien vite en désastre. L'artillerie ennemie, d'abord hésitante, se ressaisit, et lorsque tomba le soir du 24 février, « tout était perdu, fors l'honneur et la vie » : le roi de France était prisonnier, ses armées décimées, ses meilleurs capitaines captifs comme lui, ou bien enfuis.



On ne sait très exactement le sort qui advint à Galiot de Genouillac. Fut-il fait prisonnier ? Parvint-il à s'évader ? Il est certain qu'il n'accompagna point son souverain dans sa captivité à Madrid, puisque la Régente, Louise de Savoie, le députa dans l'ambassade entreprise par Marguerite d'Angoulême pour tenter de faire libérer son frère.

Lorsqu'au printemps de 1526, François I^{er} put enfin regagner son royaume, l'un de ses premiers gestes fut de récompenser celui dont les conseils, s'il les avait suivis, lui auraient évité la défaite et

l'humiliation de la captivité. Galiot de Genouillac devint dès lors Grand Ecuyer de France. Ce n'était pas seulement un titre honorifique, mais l'une des charges les plus importantes de la Couronne. Presque en même temps, François I^{er} faisait ciseler par son orfèvre le collier d'or des Chevaliers de Saint-Michel pour le lui remettre solennellement. Dès lors, Galiot se trouva de plus en plus mêlé à la vie de la Cour, accompagnant le roi dans tous ses déplacements, assistant aux principaux lits de justice, s'occupant activement de négocier la délivrance des enfants du roi livrés comme otages en échange de leur père.

Le 1^{er} janvier 1540, François I^{er} reçut à Paris Charles-Quint. Tandis que le Grand Ecuyer de l'Empereur était simplement vêtu de drap noir avec le petit Ordre de la Toison d'Or au cou, le Grand Ecuyer de France était revêtu d'or et de pourpre. Monté sur un cheval de parade, caparaçonné de velours semé de lys, il portait l'épée royale au fourreau fleurdelysé, un manteau de drap d'or tombait sur ses épaules, tandis qu'étincelaient sur sa poitrine les pierres du collier de Saint-Michel. Tout le faste du Camp du Drap d'Or revivait dans cette scène, et des deux souverains, on pouvait se demander à la vérité lequel avait été le vainqueur et lequel le vaincu.

*
**

En 1507, Jacques Galiot de Genouillac avait épousé à Bordeaux l'une des plus riches héritières de Saintonge : Catherine d'Archiac, fille cadette de Jacques d'Archiac, baron de Lonzac, et de Marguerite de Lévis. C'était, assure Brantôme, « une très belle et honneste femme ». Cinq ans plus tard, une fille naquit de cette union.

Le bonheur conjugal de Galiot devait être de courte durée, puisqu'en 1514 il voyait disparaître l'épouse qu'il avait tendrement aimée. Bien plus tard, pour recevoir sa dépouille mortelle, il fit construire à Lonzac une fort belle église et prescrivit que pendant la préface de la messe du samedi de chaque semaine, un jeune clerc, agenouillé sur la première marche de l'autel, vienne déclarer à haute voix : « Ayez en rémembrance l'âme de feu Mme Catherine d'Archiac, en son vivant Dame de Lonzac et Sénéchale d'Armagnac. »

Mais il n'est si grande douleur qui avec le temps ne s'estompe et Galiot épousa en secondes noces Françoise de La Queille, fille de François, seigneur de La Queille et de Marguerite de Castelnau-de-Bretenoux, qui devait lui donner un fils, François. Bientôt après, Galiot devenait veuf pour la seconde fois.

En dehors de ces deux enfants légitimes, le Sénéchal d'Armagnac

eut plusieurs bâtards, dont il ne se désintéressa point, encore que tous ses soins paternels fussent consacrés à l'éducation de son fils légitime dont il entendait faire un vaillant soldat, et un humaniste cultivé. Pour ce qui est des choses de la guerre, l'exemple de son père pouvait être pour lui le meilleur enseignement. Pour ce qui est de la culture classique, Nicolas Bourbon, Maine de Beaulieu et Benoît Théochrène le formèrent à l'école de Guillaume Budé.

Ce grand capitaine, dont toute la vie avait été consacrée au service de la France, aurait mérité de se survivre dans cet enfant qu'il voulait à son image, avec encore plus de culture intellectuelle qu'il n'en avait possédée lui-même. La destinée ne devait pas lui accorder cette faveur. Dès 1528, Galiot introduisit son fils dans la vie publique en lui faisant attribuer, à titre de survivancier, ses offices de Viguiier de Figeac, de Sénéchal d'Armagnac, et de Quercy. Dans ces fonctions, François de Genouillac paraissait destiné à la meilleure réussite, mais l'intention de son père était d'en faire surtout un soldat. Homme d'armes de la Compagnie paternelle, « Monsieur d'Assier », ainsi qu'on l'appelait couramment, prit donc part avec elle à la campagne de 1536. L'année suivante, il recevait le grade de capitaine, et, dans le corps de l'amiral Chabot, avec sa Compagnie de Cent Lances, participait à la défense de Fossano. Lorsque la place dut capituler, il fut choisi comme otage en garantie de la convention signée avec les Impériaux. Mais, huit jours plus tard, Charles-Quint visitant son camp fut tellement impressionné par sa noble attitude et la fierté de ses réponses, qu'il le fit aussitôt libérer.

Tandis que Galiot s'employait à faire fabriquer des canons et des munitions en masse, sans négliger pour cela l'ensemble de ses autres charges, il demanda que lui fût adjoint son fils à la tête de l'Artillerie qu'il avait portée à un si haut degré de perfectionnement. Il obtint donc pour lui le titre de capitaine-général, avec direction de l'Arme.

Ce fut au siège de Perpignan, en 1542, que l'occasion s'offrit pour François de Genouillac d'inaugurer son commandement à l'exemple d'un père qui, malgré son âge avancé, entendait cependant payer toujours lui-même de sa personne.

François de Genouillac venait de recevoir un commandement en Picardie lorsqu'il entendit parler d'une grande offensive projetée en Italie. L'offensive, l'Italie ! c'étaient pour lui un double appel auquel il ne résista pas. Il sollicita donc l'honneur d'être de l'expédition, et, comme son vieux père s'enquérissait sur la façon dont il pourrait se rendre à l'armée, François lui répondit qu'il irait en poste, n'ayant pas le temps, s'il voulait être de la bataille, d'emme-

ner ses propres chevaux. A quoi le vieux Galiot lui déclara en lui disant adieu : « Va donc, mon fils, quérir la mort en poste ! »

Le vieillard ne pensait pas certes si bien dire. François de Genouillac courut si bien, de relais en relais, qu'en huit jours il était à Turin. Le mardi de Pâques, 15 avril 1544, on livra bataille aux Impériaux, à Cérisoles. A la première charge, François de Genouillac, à la tête de ses hommes, se jeta sur le flanc d'un bataillon d'arquebusiers espagnols et de piquiers allemands. Emporté par son intrépide bravoure, il se trouva bientôt seul en flèche ; désarçonné, il fut criblé de coups de piques et, après neuf jours de soins impuissants, il succomba le 24 avril ; il venait d'avoir 28 ans.

Ce fut François I^{er} qui tint à annoncer lui-même à son Grand Ecuyer le malheur qui venait de l'atteindre. L'ayant convié à sa table, et après de longs détours, il lui demanda s'il était au courant des événements de Turin. Galiot, qui connaissait la victoire, félicita le roi du succès de ses armes. Le Monarque lui demanda ensuite s'il avait de récentes nouvelles de son fils. « On a annoncé, répondit le père, qu'il est gravement blessé, mais qu'il vit. » Le visage assombri, le roi se contenta d'ajouter : « Je plains son sort et le vôtre. — Est-il donc arrivé à mon fils quelque chose de plus triste ? », demanda le père. — « Beaucoup plus que je voudrais », répondit le roi.

Galiot, comprenant alors que la survivance de son nom s'était éteinte sur les champs de bataille piémontais, déclara simplement, avec un stoïcisme digne des Anciens : « Je vous rends grâce, mon Dieu ; ce fils que vous m'aviez donné, quand il vous a plu, vous me l'avez repris. » Et, se tournant vers le roi, il eut la force d'ajouter : « Je me réjouis, Sire, d'avoir eu ce fils puisqu'il est mort courageusement pour vous et pour la France. »

*
**

Les charges administratives de Galiot de Genouillac, son commandement militaire, sa participation aux guerres conduites par trois rois successifs, dont il fut le serviteur loyal et l'ami fidèle, ne devaient pas le détourner de son pays natal. Toujours soucieux de mettre en valeur ses richesses naturelles il s'intéressa au développement de l'agriculture dans ses terres et s'efforça de lui ouvrir des débouchés. En 1529, il obtenait du roi l'autorisation d'établir trois foires et un marché annuels en Quercy. En 1531, il fondait deux marchés à Lunegarde, ainsi que d'autres en Saintonge, à Lonzac. Utilisant les eaux du ruisseau d'Assier et celles du Lot à Capdenac,

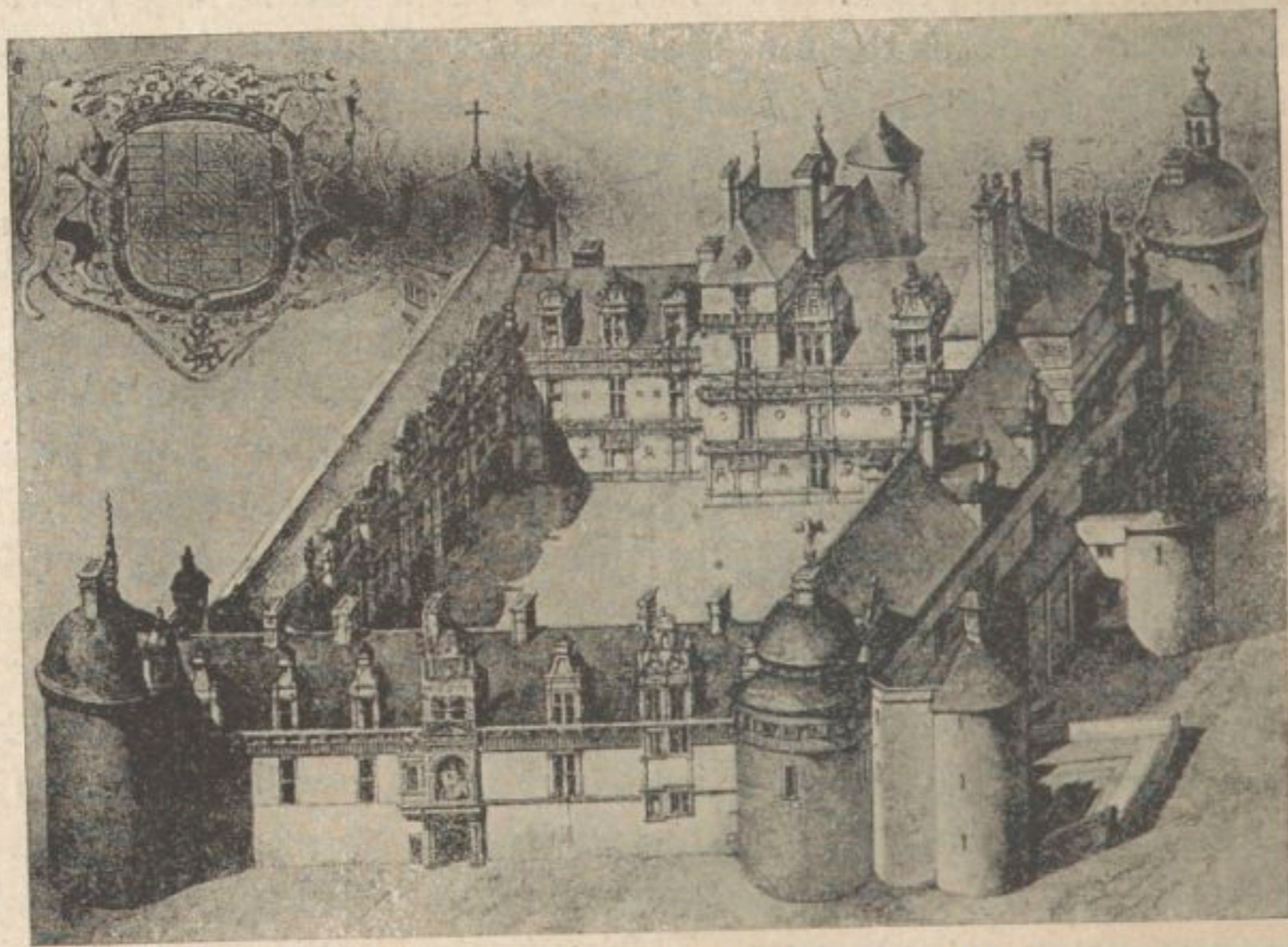
il fit construire des moulins. Le vin du Quercy lui doit un peu de sa renommée, puisqu'à l'occasion d'un voyage royal en Angoumois, durant l'hiver de 1519-1520, il en fit venir cinquante tonneaux, afin de le servir au roi et à sa cour. François I^{er} dut l'apprécier puisqu'il déclara qu'il en voulait avoir du pareil à Fontainebleau. Vingt barriques lui furent ainsi adressées et, en juin 1531, un vigneron du pays, Jean del Rival, fut chargé d'apporter des plants du Quercy à Fontainebleau pour essayer de les y acclimater. Gouverneur des forêts royales, Galiot luttait contre le déboisement, déclarant « qu'il semble qu'on lui veut couper une jambe » lorsqu'on abat un arbre. Son rôle de Grand Ecuyer le faisait s'occuper particulièrement de tout ce qui concernait les chevaux du roi et l'on prétend qu'il s'intéressa à des croisements de races, faisant lui-même l'élevage sur le plateau de Gramat. La Dordogne, la Cère, le Célé et le Lot roulaient à cette époque des paillettes d'or. Par lettres patentes du 29 décembre 1519, Galiot de Genouillac fut autorisé « à faire chercher l'or, l'argent, le plomb, le cuivre, et tous métaux dans tous endroits de sa seigneurie de Capdenac ». On peut dire que pour cet esprit universel il n'existait d'affaires négligeables.

Mais Galiot de Genouillac fut aussi un grand bâtisseur. Son principal plaisir fut en effet de construire. « Ce qu'il avait entrevu en Italie et jusqu'à Mitylène de la beauté antique et de l'art nouveau, ses souvenirs, l'exemple du roi et de tant de ses amis le préparaient au rôle de bâtisseur et de mécène que tout vrai grand seigneur de la Renaissance se devait de manifester », ainsi s'exprime François de Vaux de Foletier, l'un de ses meilleurs historiographes.

Son vieux logis fortifié d'Assier ne pouvait lui suffire ; aussi décida-t-il d'y substituer une habitation plus vaste, plus confortable, et décorée au goût de l'époque. Le manoir fut donc démoli en 1524, c'est-à-dire à l'époque où Galiot se trouvait à l'apogée de sa gloire, et, sur son emplacement, fut édifiée « la plus superbe maison qu'on saurait voir ». Le château comprenait, sur le type italien, quatre vastes corps de logis flanqués de grosses tours rondes, à la mode ancienne, peut-être vestiges de l'ancien logis, mais couvertes de dômes et décorées de divers ornements nouveaux. Au milieu de ces quatre corps de logis, s'ouvrait une vaste cour d'honneur et chacune des façades intérieures, à deux étages, d'une cinquantaine de mètres de longueur, était décorée avec le plus grand luxe. L'ensemble, de grès et de pierre, avait grande allure avec ses fenêtres encadrées de pilastres à chapiteaux composites comme à Blois. Des frises à compartiments couraient au-dessus de chaque étage, meublées d'initiales et d'emblèmes relatifs à Galiot et à ses

exploits militaires. A côté de l'épée de Grand Ecuyer, de multiples accessoires rappelaient sa charge de Grand Maître de l'Artillerie avec des boulets et des canons crachant des flammes, ou encore des scènes de la légende d'Hercule plus ou moins directement inspirées des maquettes du Moderne, comme on en voyait déjà sur la façade extérieure du château royal de Blois. Le portail d'entrée renfermait une grande niche cintrée couronnée d'un fronton décoré de la Salamandre royale. On supposa longtemps que Galiot avait ainsi voulu rendre hommage à son souverain en disposant sa statue équestre dans la grande niche centrale, mais en réalité c'est sa propre effigie que le Grand Maître de l'Artillerie avait placée sur sa porte. En agissant ainsi il avait peut-être cédé à ce goût de l'ostentation qui était en lui, mais, au demeurant, il n'avait qu'imité en cela d'autres puissants seigneurs : Pierre de Rohan au château du Verger, Jean de la Barre à Veretz, Charles Piercelin à La Roche du Maine.

Pour se rendre compte de l'ampleur de cette somptueuse demeure, digne de rivaliser avec les plus magnifiques châteaux du roi de France, il faut se rapporter à l'aquarelle de Gaignières qui donne la vue cavalière en 1680, car, malheureusement, du château d'Assier, il ne subsiste aujourd'hui que de superbes ruines.



Le château d'Assier en 1680

*
**

Les frises qui déroulent leurs louanges en l'honneur du fondateur ne portent pas seulement des scènes mythologiques, ou des attributs guerriers ; on peut y lire diverses inscriptions, maintes fois répétées, et dont la présence a soulevé un problème psychologique.

IAIME. FORT.VNE ; IAIME. FORTVNE, proclame le constructeur, déclarant ailleurs ; SICVT. ERAT. IN. PRINCIPIO. IAIME. FORT.VNE, ce qui paraît indiquer un amour unique et éternel.

Des inscriptions semblables se relèvent également dans l'église de Lonzac, que Galiot avait fait construire en souvenir de sa première femme, Catherine d'Archiac, et sur laquelle on lit aussi l'énigmatique IAIME. FORT.VNE, mais cette fois avec l'affirmation encore plus solennelle : SCVT. ERAT. IN. PRINCIPIO. ET. NVNC. ET. SEMPER. Sur l'église d'Assier, également œuvre de Galiot de Genouillac, on trouve des inscriptions identiques.

Que signifient ces textes ? L'imagination féconde leur a cherché une interprétation qui ne répond pas toujours à la réalité. On connaît le goût des hommes de la Renaissance pour les devises ou les maximes. Déjà, lorsqu'en 1443, Nicolas Rolin, Chancelier du duc de Bourgogne, décidait avec son épouse, Guigone de Salins, d'édifier à Beaune un « Hostel-Dieu pour y recevoir les pauvres », il avait fait inscrire sur les poutrelles des plafonds, sur les saillies des corbeaux, sur les frises des façades, le mot SEVLLE, exprimant ainsi son amour unique pour la compagne de sa vie, et lorsqu'après la mort du Chancelier sa veuve acheva l'œuvre commencée en commun, elle timbra également les murs de l'Hôtel-Dieu de ce même mot SEVLLE, exhalant cette fois sa solitude et ses regrets.

Cette expression de la volonté manifestée par un homme de ne point connaître « aultre dame » était bien dans les habitudes du temps. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, n'exprimait-il pas d'une façon analogue les élans de son cœur pour la duchesse Isabelle, en même temps que l'exigence de son amour, « AVLTRE NAVRAY ». Enfin, si nous voulions, sans quitter le Quercy, trouver une autre expression de cet amour courtois, nous n'aurions qu'à descendre le Lot, pour aller vers le château de la Grézette, dont les tours dominent les prairies à la lisière d'une vaste et belle garenne, et où le Sire Massaut de Camburat fit inscrire cette déclaration, DAME D'HONNEUR, sans nous révéler celle à qui il adressait cette amoureuse dédicace.

Les hommes de la Renaissance aimaient les jeux de mots ; écri-

vant indistinctement FORTUNE en un et en deux mots, on peut penser que Galiot de Genouillac a voulu affirmer son goût de la fortune dans le sens latin du mot, sort heureux, hasard favorable, sans qu'on puisse valablement objecter à cela qu'un tel homme de guerre, un tacticien aussi réfléchi, n'ait pu s'abandonner à l'incertitude du sort.

Fortune pourrait aussi signifier « richesse » ? Galiot de Genouillac acquit des biens considérables ; son esprit industriel, la recherche de tout ce qui pouvait mettre en valeur ses domaines, les fastueuses dépenses faites pour la construction de son château montrent son goût du luxe et de l'abondance. Quelques courtisans en conçurent même de la jalousie et représentèrent au roi qu'il n'était pas possible que Galiot ait pu faire des dépenses aussi considérables sans avoir amassé beaucoup d'argent d'une manière illicite. Brantôme rapporte que le roi le manda afin qu'il eût à s'expliquer sur sa fortune : « Sire, lui dit Galiot, il faut que je confesse que lorsque je vins à votre service, à la charge des grands états que vous m'avez donnés, je n'étais nullement riche ; mais que, par votre moyen et grâce, je me suis fait tel que je suis. C'est vous qui m'avez donné les biens que je tiens ; vous me les avez donnés librement ; mais librement vous me les pouvez ôter, et je suis prêt à vous les rendre tous. Pour quant à larcin, faites-moi trancher la tête si je vous en ai fait aucun. » Le roi, fort attendri par ce discours, lui dit : « Mon bon homme ! Oui, vous dites vrai de tout ce que vous avez dit ; aussi je ne vous veux-je reprocher ni ôter ce que je vous ai donné ; vous me le redonnez, et bien moi je vous le rends de bon cœur ; aimez-moi, et servez toujours bien, comme vous l'avez fait. »

Reste alors l'allusion amoureuse, cette VNE ne pouvant être qu'une femme tendrement aimée « maintenant et toujours », « depuis le commencement jusqu'à la fin ». Mais qui donc serait-elle ? Les historiens romantiques, et peut-être en premier lieu J.-M. Cayla, en une chronique publiée en 1840 dans *La Mosaïque du Midi*, ont déclaré, sans preuves, qu'il ne pouvait être question que de la Régente, mère de François I^{er} et de Marguerite d'Angoulême, Louise de Savoie. François de Laroussilhe, dans une étude sur *Le Secret d'Amour de Galiot de Genouillac*, publiée en 1911, a repris cette thèse. Il souligne les bonnes relations qui régnèrent toujours entre le Sénéchal d'Armagnac et la mère du roi. Lorsqu'en 1515 François I^{er} monta sur le trône, Galiot de Genouillac était depuis plus de 30 ans le familier de la Cour de France ; pour s'être courageusement battu maintes fois aux côtés des souverains, il avait acquis leur affection et leur estime. Au lendemain de la bataille de Ma-

rignan, François I^{er}, voulant l'avoir auprès de lui, lui avait cédé une partie de l'hôtel de Saint-Paul, occupé par la famille royale. A ce moment-là, Galiot de Genouillac avait 50 ans, la mère du roi 39, et, selon des historiens plus imaginatifs que consciencieux, la belle veuve, qui n'avait guère connu le bonheur auprès de Charles d'Orléans, son époux plus préoccupé de plaire à Jeanne de Polognac sa favorite, n'aurait pas été insensible au charme de Galiot de Genouillac.

Certes, dans sa maturité, avec ses yeux très clairs, ses lèvres minces, sa tête altière, tel qu'il nous apparaît dans un dessin conservé au Musée Condé à Chantilly, Galiot de Genouillac devait être fort séduisant. De là à déclarer qu'une intrigue ait existé entre la mère du roi et le Grand Maître de l'Artillerie, il n'y a qu'un pas que les partisans des amours royales de Galiot n'osent cependant pas toujours franchir. Il y aurait eu de la part de Louise de Savoie qu'une sympathie très profonde, un besoin de présence, une sollicitude maintes fois traduite par ses interventions en faveur de Galiot auprès du roi son fils ; mais de la part du Grand Maître de l'Artillerie, la passion aurait été beaucoup plus violente. Ne pouvant la déclarer avec toute la fougue qu'il aurait désirée, il l'aurait inscrite sur les murs de tous les édifices construits par lui, il l'aurait fait tisser dans les tapisseries de haute lisse qui décoraient ses demeures, il aurait même poussé l'audace jusqu'à en faire la déclaration à Louise de Savoie elle-même, dans un livre d'heures enluminé qu'il lui offrit un jour et sur lequel figure le blason de Genouillac flanqué des devises : *Sicut erat in principio et nunc et semper, et J'aime Fortune.*

Si toutes ces choses avaient été, il est bien probable que Brantôme, qui s'est fait, avec beaucoup d'indiscrétion, l'écho de toutes les galanteries françaises, en aurait dit un mot, et que tout au moins on n'aurait pas attendu l'époque du romantisme pour connaître la passion platonique du Grand Maître de l'Artillerie envers la mère du roi.

*
**

Tout cela n'est que légende et la réalité semble indiquer que le grand amour de Galiot de Genouillac fut Catherine d'Archiac, sa première épouse. C'est en effet dans l'église de Lonzac que figure pour la première fois cette énigmatique inscription encadrée de l'initiale K, première lettre du prénom de Catherine. On concevrait mal, chez un homme d'une délicatesse de sentiment semblable à

celle qu'avait Galiot de Genouillac, le fait d'avoir voulu affirmer sur la tombe même de sa première femme qu'il n'avait au cœur qu'un unique amour pour une autre qu'elle-même.

Eh quoi, diront certains, cet homme si éperdument épris n'attendit que quelques années à peine pour reprendre femme et semble avoir, de la sorte, apporté une contradiction flagrante à ce qu'il aurait proclamé avoir été le seul grand amour de sa vie. Il convient tout d'abord de remarquer que si Galiot se remaria quelque temps après la mort de Catherine d'Archiac, c'est peut-être parce qu'il avait senti le besoin d'avoir à son foyer une femme pour élever l'enfant que lui avait laissé la défunte, et que, d'autre part, dans son désir bien légitime de perpétuer sa race, il tenait à avoir le fils que la jeune saintongaise n'avait pu lui donner. Notons que c'est Louise de Savoie elle-même qui conseilla à Galiot son second mariage et que Françoise de la Queille était sa voisine en Quercy, puisque fille de Marguerite de Castelneau-de-Bretenoux. Notons enfin qu'en proclamant son amour pour sa première épouse, Galiot ne fut pas désobligeant envers la seconde qui avait déjà disparu lorsqu'il fit construire l'église de Lonzac et le château d'Assier. Peut-être est-ce d'ailleurs par comparaison qu'il exaltait ainsi son premier amour !

Donc, si la devise du Grand Maître de l'Artillerie de François I^{er} cache quelque éternel amour, ce doit être, croyons-nous, celui qu'il eut pour Catherine d'Archiac. Au demeurant, s'il n'a pas voulu le préciser davantage, respectons sa discrétion. Mais, sur les rinceaux de Lonzac ou d'Assier, figurent maintes représentations de la roue de la Fortune et la Déesse capricieuse qui décide de la destinée des hommes ; n'ondule-t-elle pas son corps mouvant sur le pilier central de l'escalier d'Assier ? On sait la faveur dont jouissait la déesse à la fin du xv^e siècle et au commencement du xvi^e, et la roue se retrouve sur de nombreux monuments de cette époque, insigne de son inconstance et de son instabilité. A l'époque où vivait Galiot de Genouillac on était replongé dans tous les souvenirs de l'antiquité mythologique et cette Fortune n'avait-elle pas été clémente pour le maître d'Assier ? Ne lui avait-elle pas souri sur les champs de bataille d'Italie et ne lui devait-il pas quelque reconnaissance ?

Cette Fortune, il ne fut d'ailleurs pas seul à l'aimer. Un rondeau de la Renaissance ne nous montre-t-il pas que si certains s'en plaignent, il en est d'autres qui la louent :

*J'aime Fortune, aussi elle le vaut,
Car c'est elle qui mène les gens haut
Et les conduit aux grandes œuvres entreprendre ;*

.....
*Plusieurs disent qu'au besoin elle fault
Mais qui l'a bonne, petit de sens lui fault.
Prenez là ainsi que vous le voudrez prendre,
J'aime Fortune.*
.....

..... je diray sans mesprendre,
*Soit en amour, bataille ou assaut,
J'aime Fortune !*



A quelque cent mètres du château, Galiot de Genouillac fit également édifier, en 1540, une fort belle église dans laquelle il entendait avoir son tombeau. Ce monument est d'un type architectural inusité en Quercy et rappelle celui élevé en Saintonge à la mémoire de Catherine d'Archiac. Sans rapport avec les églises rustiques du vaste plateau qui l'environne, c'est un chef-d'œuvre sans pareil de sveltesse, de robustesse et de richesse ornementale. Gothique par la structure et l'ossature, cette église est exclusivement Renaissance par la décoration, et ce mélange de styles lui ajoute un charme particulier.

Sur un portail déjà classique, une Vierge assise, de type très italien, reçoit l'offrande de deux angelots agenouillés qui portent les insignes de Galiot, l'épée du Grand Ecuyer et le Collier de Saint-Michel, tandis que des renommées volant dans les écoinçons voisins proclament sa gloire. Car tout l'édifice constitue une sorte de poème destiné à célébrer les combats et les valeureux exploits du Seigneur d'Assier. Une large frise se déroule en effet tout au long du pourtour de l'église pour dire le panégyrique de Galiot. C'est une véritable leçon de tactique militaire qu'on peut y lire à travers ces motifs sculptés dans lesquels les décorations à l'antique alternent avec des scènes anecdotiques et les représentations guerrières. Si trophées, épées, casques, et cuirasses, colliers de Saint-Michel, guirlandes de fruits, boucliers et masques antiques s'y succèdent, nous y voyons les pièces de l'artillerie française assiégeant un château italien, ici ce sont des chevaux trainant une couleuvrine du modèle justement inventé par Galiot, ailleurs c'est un violent combat hardiment traité, où, devant un palais à l'italienne bombardé, la tente de Galiot se dresse au milieu d'arbres exotiques. Et puis, c'est encore la mystérieuse phrase: *J'aime Fortune*, et cette fois

la devise surmonte un cavalier coiffé du casque, armé du bouclier, et foulant aux pieds de son cheval deux soldats renversés, N'est-ce point là une allusion à la Fortune incertaine des batailles ? Si la phrase latine : *Sicut erat in principio* s'y retrouve aussi, elle est suspendue à un ruban fragile, et si, par respect pour la sainteté du lieu, la représentation de la déesse païenne ne figure pas sur la frise de l'église d'Assier, il est permis de dire que celui qui entremêlait à ses oraisons pieuses l'affirmation de quelque amour profane ne pouvait songer qu'à un amour permis : celui de Catherine d'Archiac.

*
**

Lorsque ce noble vieillard de 80 ans, dont les traits s'étaient considérablement adoucis avec l'âge par la présence d'une longue barbe blanche qui le faisait apparaître comme une sorte de patriarche, connu, par la révélation du roi, le grand malheur qui venait de l'atteindre, il ne s'abandonna pas au désespoir. On put le voir encore, tout de noir vêtu, couvert de fourrures, légèrement voûté, le regard triste et les yeux mi-clos, vaquer aux charges de son emploi. L'hiver de 1544, il participa encore à une campagne militaire dans le nord de la France. Le 23 février 1546, il était promu à la très haute charge de lieutenant-général du roi et gouverneur du Languedoc, fonction généralement réservée à un prince de sang. Il ne devait cependant pas jouir longtemps de ces nouveaux honneurs. Après avoir « sain de ses sens, entendance, corps et pensée, et y estant en sa bonne mémoire », dicté son testament, instituant pour héritière universelle sa fille la Vicomtesse d'Uzès, prescrivant certaines mesures pour l'achèvement de l'église d'Assier et s'en remettant à sa fille pour le règlement de sa sépulture, il s'éteignit brusquement, au printemps de cette même année, sans avoir connu infirmité ou défaillance physique.

Pénétrée de la gloire humaine de son père, connaissant aussi son goût pour le faste et la pompe, sa fille fit parfaitement les choses. Dans l'église neuve d'Assier, le Grand Maître de l'Artillerie du roi François I^{er} fut déposé dans un sarcophage de marbre gris avec sa statue gisante surmontée d'un relief pittoresque, unique dans l'iconographie funéraire française, sur lequel Galiot apparaît en soldat vivant, revêtu de son armure et s'appuyant sur un canon. A ses côtés sont disposés toutes les pièces de son armement, avec des sacs de poudre, des piles de boulets ; deux canonniers semblent attendre ses ordres pour exécuter le feu, et, comme dans la frise extérieure,

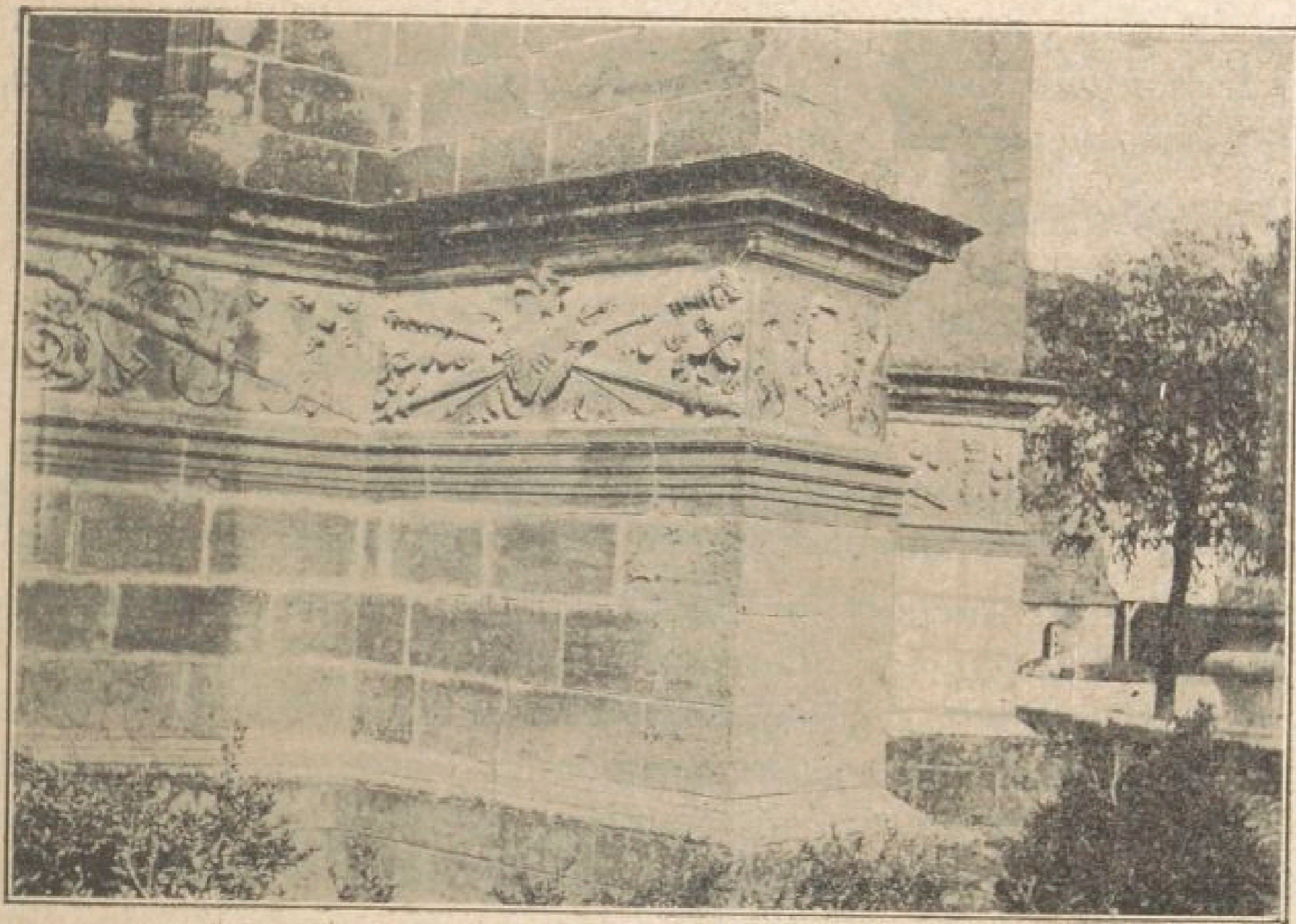
c'est un véritable tableau de bataille, avec, dans le fond, un paysage de ville fortifiée.

Manet post funera virtus, proclame l'inscription qui surmonte l'ensemble tandis que tout en haut, l'un des génies, dressé à côté du blason, assure, qu'en dépit des apparences, Galiot est toujours vivant : *Vivit Iacobus*.

Illusion, car la renommée des plus grands capitaines est parfois capricieuse ! Celui qu'avec respect on appelait en Quercy « Monsieur le Grand », le favori de trois rois passionnément dévoué à leur service, le tacticien précis dont les conseils, s'ils eussent été écoutés, auraient évité à François I^{er} et à la France la plus tragique des défaites, l'ami de tous, des plus grands seigneurs jusqu'aux plus humbles paysans, cet artiste éclairé, ce génial créateur, ce grand commis, n'est-il pas aujourd'hui trop injustement oublié, et qui se souvient encore, à travers nos gloires nationales, de cet enfant du Quercy qui, après une fulgurante carrière, a voulu reposer de son dernier sommeil au milieu des paysages familiers de son enfance ?

J'aime Fortune, proclamait Galiot de Genouillac et la Fortune aussi l'aimait. *J'aime la France*, aurait-il pu dire tout aussi justement, et la France trop oublieuse, mais qui elle aussi l'aimait, lui doit, nous semble-t-il, un légitime tribut de gratitude et de reconnaissance.

Pierre DE GORSSE.



Eglise d'Assier
Un détail de la frise aux sujets guerriers

PROCES-VERBAUX DES SÉANCES

de la Société des Etudes du Lot

Séance du 10 juillet 1952

Présidence de M. FOURGOURS

Présents : MM. d'Alauzier, Barbe, Mlle Bro, MM. Bourthoumieux, Bouyssou, Calmon, Cantarel, Fantangié, Gagnebet, Gorse, Haen, Ladevèze, Maureille, Maurel, Michelet, Mignat, Pertuizat, Prat, Sabrié, Solana, Thiéry.

Excusés : Mlle Aymès, MM. Cantagrel, O'Donovan, D' Lombard, Nastorg et Teyssonnières.

M. Fourgous annonce que le dimanche 5 octobre aura lieu une séance de travail à Puy-l'Evêque, précédée d'une excursion commentée avec visite de châteaux et d'églises de la région. La participation à cette promenade sera limitée aux membres de la Société et à leur famille immédiate. Un avis sera publié en temps opportun dans la Presse.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Remerciements : Des lettres de remerciements ont été reçues de la part de M. Bouyssou, chef de bureau à la Préfecture, MM. Darnis et Betz, de Souillac, de M. Faurie, de Martel, et de M. Lamousserie, de Figeac, élus membres de la Société.

Présentations : Sont présentés *comme membres résidants* : M. Ch. Malvy, avocat à Cahors, à Cabessut, présenté par M^e Gisbert et M. Mignat ; M. Mercadié, avocat, 25, rue Wilson, par MM. Michelet et Mignat, et M. Callac, receveur des P.T.T., à Cahors, par MM. Sabrié et Bourthoumieux.

Elections : Sont élus *comme membres résidants* : Mlle Pinède, professeur au Lycée Clément-Marot, et MM. Malvy, Mercadié et Callac.

Dons : De M. Ancourt, professeur au Collège de Villefranche-de-Rouergue : *Chroniques villefranchoises* (1952) ; de M. Prat, étude parue dans la *Revue d'Onomastique* sur les noms de lieux de Pradines, et *Inventaire des sceaux des Archives de Cajarc* (extrait du *Bulletin du Comité de travaux historiques*, 1948).

M. le Secrétaire général-adjoint dépose, sur le bureau de la Société, un bulletin de souscription à un ouvrage de M. Gandilhon,

archiviste en chef de la Marne, sur la *Sigillographie des Universités de France*, ainsi que l'annonce du Congrès international de numismatique qui se tient à Paris.

M. Prat rend compte des publications reçues : *L'Echo de Rabastens*, n° 17 ; la *Revue du Comminges* (2^e trimestre 1952) ; *Aluta* (2^e trimestre 1952) ; *Revue de l'Académie du Var* (1951) ; *Revue de l'Agenais* (2^e trimestre 1952) ; *Revue de la Haute-Auvergne* (1^{er} trimestre 1952) ; *Natural History*, de juin.

Puis, il signale les publications récentes : *Statistique sur la démographie du Lot d'après le dénombrement de 1946* ; le *Bulletin 1 de la Fédération des Amis de la plus belle France* contenant la liste des classements d'immeubles en 1951 : ancienne halle de Thémines (28 février 1951), grottes de Marcenac et de Pech-Merle, à Cabrerets (17 février 1951), ainsi que ceux inscrits à l'inventaire supplémentaire : château d'Aynac, église des Arques.

Enfin, sont signalés les articles suivants : de M. d'Alauzier, sur les noms de famille éclairés par leur forme ancienne (*Revue d'Onomastique* de juin) ; de Mme Kravtchenko-Dobelmann sur le dialecte de Cahors au Moyen Age, et de M. d'Alauzier, sur une alliance de seigneurs du Quercy en 1380, ces deux articles parus dans les *Annales du Midi* d'avril 1952.

Communications : de la part de M. Teyssonières, un article paru dans *La Dépêche* du 21 février 1917, par Alex. Coutet, intitulé : « L'ombre de Gambetta » ; de la part de M. Calmon, une étude manuscrite de M. Bertrand Fredefon, membre de la Société du Tarn-et-Garonne, qui a pour titre : « A la recherche d'Uxellodunum. L'emplacement de l'oppidum gaulois est-il dans le Tarn-et-Garonne (oppidum de St-Alby) » ; de la part de Mme Shaw-Gordon, une lettre de M. Merle, radiesthésiste, où il décrit un gros bloc de pierre, récemment dégagé du sol non loin du château de Ramps et qui serait un menhir (avec photos et plan) ; de la part de M. O'Donovan, le texte d'un Anglais, Arthur Ballard, avec photographies sur Cahors, Rocamadour et Bretenoux.

La parole est alors donnée à MM. Maurel et Mignat pour leur communication sur Ch. Bourseul, inventeur du principe du téléphone.

Cette étude fort approfondie fut très applaudie par les membres présents. Après avoir observé que ces applaudissements s'appliquaient à la fois à la mémoire de Charles Bourseul et à l'importante communication de MM. Maurel et Mignat, M. Fourgous fait approuver la motion suivante qui sera adressée à divers organismes administratifs ou personnalités :

« La Société des Etudes du Lot, après avoir entendu, dans sa séance du 10 juillet 1952, une communication sur Charles Bourseul, par deux de ses membres, MM. Maurel et Mignat, Inspecteur principal et Inspecteur-rédacteur des Postes du Lot, communication retraçant, avec des renseignements inédits, le rôle de cet homme de science méconnu du public et trop ignoré des manuels scolaires, dans l'invention et le perfectionnement du téléphone ;

« Décide que cette étude paraîtra dans son bulletin ;

« Emet le vœu que l'on rétablisse à Saint-Céré, où Charles Bourseul passa les dernières années de sa vie, la statue de ce dernier qui s'élevait avant 1940 sur une place publique ;

« Déclare, par avance, s'associer à la manifestation qui pourrait marquer cet hommage. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 9 octobre.

BIBLIOGRAPHIE

SOUILLAC (Lot)

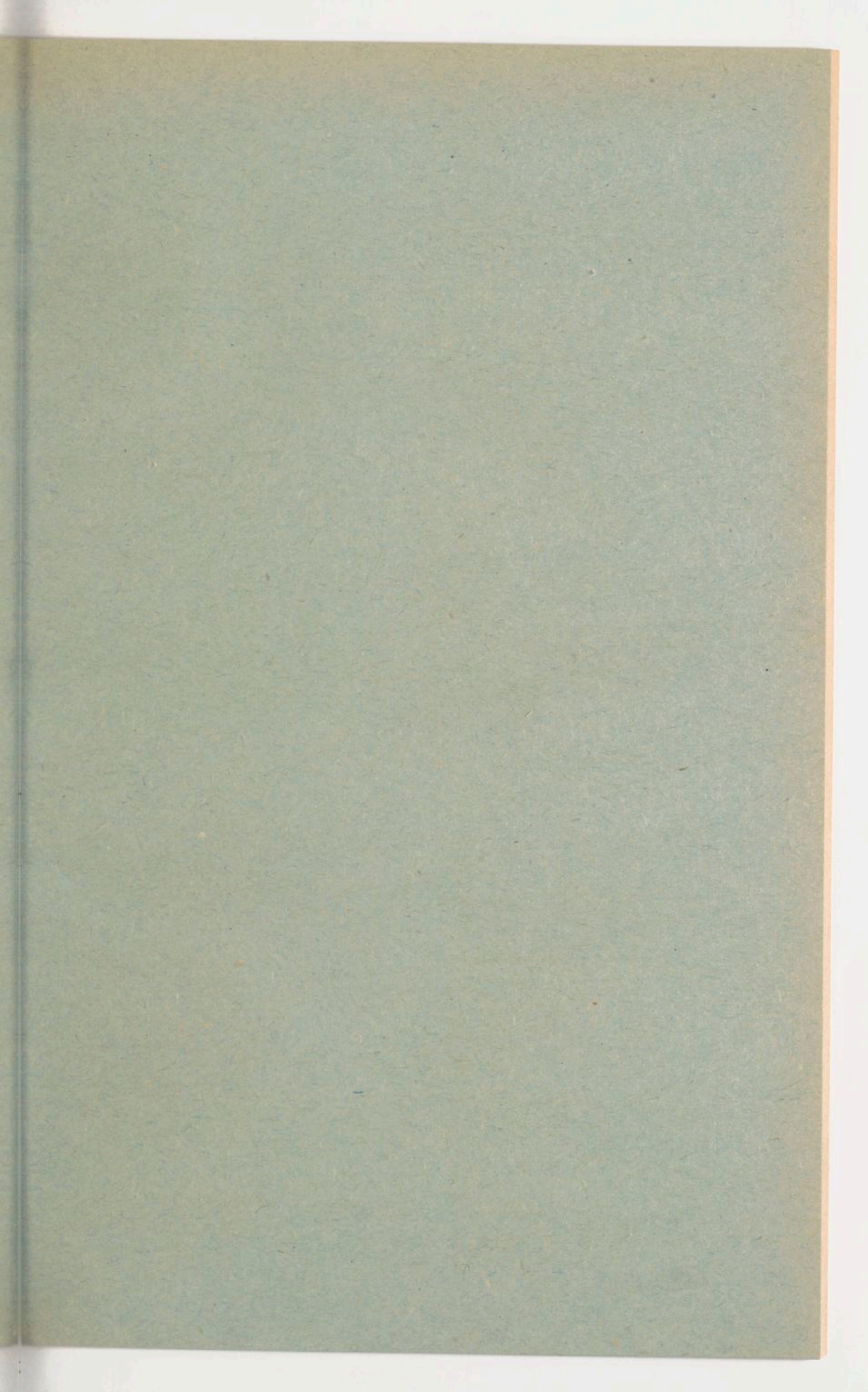
Les fouilles de la Tour porche carolingienne Une nécropole. Un gisement fossile

Notre sympathique collègue le D^r Cany vient de faire paraître, sous ce titre, une élégante plaquette, très illustrée, de 16 pages, dont il a fait hommage à notre Société.

Après un exposé des travaux effectués par les Beaux-Arts de 1848 à 1850 pour la consolidation du clocher, on y retrouve dans une première partie l'érudite argumentation qui a déjà fait revivre pour nous, lors d'une séance cadurcienne, l'église antérieure à l'abbatiale du XII^e siècle et sa tour proche.

L'étude du D^r Cany est complétée par une note de M. Michel Labrousse, Directeur de la 10^e circonscription des antiquités historiques, sur la nécropole XIII^e-XV^e siècle, découverte sous le porche. On se souvient que le D^r Cany a pu nous présenter sur place ses sarcophages le 8 juin dernier. *

Deux pages sont enfin consacrées dans la plaquette au gisement fossile contenant des vertèbres de « *Bos primigenius* », découvert sous la tour, lors de travaux.



BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

M. le Marquis HÉBRARD DE ST-SULPICE (†).

M. Ludovic DE VALON (†).

MEMBRE D'HONNEUR

M^e Pierre DE GORSSE, homme de lettres, mainteneur de l'Académie des Jeux floraux.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1952

Présidents d'honneur : MM. le chanoine A. Foissac, le chanoine E. Sol, ✱, ✱ I.

Président : M. Jean Fourgous, ✱, ✱ I.

Vice-président : Comte L. d'Alauzier, O. ✱.

Secrétaire général : M. J. Calmon, ✱.

Secrétaire général adjoint : M. R. Prat, ✱ A.

Bibliothécaire : M. M. Teyssonières, ✱ I.

Trésorier : M. H. Jeune.

Commission du Bulletin : Les membres du Bureau et MM. Ichès et Thiery.

Conseil d'administration : 9 membres élus pour 3 ans et renouvelables par tiers annuellement : MM. le Comte L. d'Alauzier, H. Astruc, Bousquet, Calmon, Fantangié, J. Fourgous, H. Jeune, Prat, Teyssonières.

Délégué à la Fédération et membre du Conseil des Sociétés Académiques et Savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, 4, rue de l'Université à Toulouse : M. Jean Fourgous.

Cotisation

La cotisation des membres de la Société (Résidants ou Correspondants) est fixée à **300** fr. minimum et à **500** fr. pour les membres résidant à l'étranger. Les membres nouveaux paient un droit d'entrée de **100** fr.

Il a été en outre créé, par l'Assemblée générale du 6 décembre 1951, une cotisation de soutien fixée à **500** fr.

Le montant des cotisations doit être adressé **à partir du 1^{er} janvier de chaque année** à la Société des Etudes littéraires et scientifiques du Lot, rue Emile-Zola, Cahors (Lot), chèque postal Toulouse n° 74.112.

A partir du **1^{er} juin**, les quittances seront recouvrées par la poste, majorées des frais de correspondance et de recouvrement.

Les membres pourront se rédimier de leur cotisation annuelle en versant une somme de **6.000** fr.

La Société ayant la personnalité civile peut recevoir Dons et Legs.

Abonnement

Le service du « Bulletin » est fait à toute personne étrangère à la Société, au taux annuel de **350** francs, adressé au trésorier de la Société.

Séances

Les séances ont lieu normalement le premier jeudi de chaque mois, à l'heure portée dans les notes à la presse ou annoncée lors de la précédente réunion.

La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés dans son BULLETIN.

Le gérant : L. PARAZINES.